

EN DEUX ANS

Les ventes d'autos importées ont doublé au Québec

■ La part des voitures importées sur le marché québécois a plus que doublé en deux ans, passant de 12,2 pour cent en 1979 à 27,6 pour cent pour les deux premiers mois de 1981.

JEAN POULAIN

Les plus récentes statistiques relatives aux ventes de voitures neuves sur le marché du Québec montrant en effet que les voitures importées représentaient pour 1979 au Québec 39,314 unités sur un total de ventes de 321,939.

Pour 1980 le chiffre de 39,314 monte à 57,247 alors que les ventes de voitures de fabrication nord-américaines baissent à 227,276 au lieu de 282,625 en 1979.

Si l'on étudie à part le cas des petites voitures, la progression est encore plus étonnante puisque la part des importées est passée de 23,0 pour cent en 1979 (35,731 sur un total de 155,476 petites voitures vendues) à 41,0 pour cent pour les deux premiers mois de 1981 (9,586 petites importées sur un total vendu de 23,392).

Ces données proviennent de compilations émanant de M. Gordon Pfeiffer spécialiste de la question chez Chrysler Canada.

Les deux-tiers du marché

Le tableau ci-joint souligne également que, quelle que soit

leur provenance, les petites voitures accaparent une part de plus en plus grande du marché québécois, passant de 48,3 pour cent du total en 1979 à 64 pour cent en 1981, soit de moins de la moitié à près des deux tiers, en seulement deux ans.

Ce sont évidemment les gros modèles qui ont le plus reculé, passant de 72,703 unités vendues en 1979 à 46,113 l'année suivante.

Cette dégringolade des grosses voitures ne touche pratiquement que les constructeurs nord-américains, les quelques centaines de modèles importés concernant surtout les voitures Mercedes-Benz allemandes.

La performance des voitures importées est d'autant plus étonnante que la conjoncture du marché est mauvaise comme le montre la baisse globale des ventes en 1980 par rapport à 1979 (chute de 11,6%).

Les catégories de voitures, telles qu'elles apparaissent au tableau groupent trois sections distinctes: petites, moyennes et grosses, avec des sous-groupes pour chacune.

Chez les grosses, la compilation sépare les voitures de luxe (Imperial pour Chrysler, Lincoln pour Ford et Cadillac pour General Motors), des voitures ordinaires dont les modèles sont nombreux (Newport, Ford, Chevrolet, Buick, etc.).

Pour les voitures moyennes ou

intermédiaires, Gordon Pfeiffer fait la distinction entre les ordinaires, de type Caravelle (Chrysler), Cougar (Ford) et Malibu (General Motors) et les spéciales (qui n'existent pas dans le classement des voitures importées): l'on y retrouve des modèles comme la Cordoba de Chrysler, la Thunderbird (Ford) ou la Monte-Carlo de General Motors.

Enfin, le classement en trois types de petites voitures se réfère à l'ordre décroissant de leurs dimensions (empattement et largeur) ainsi que de leur habitabilité.

Malgré l'attrance des consommateurs québécois vers les petites voitures, les constructeurs canadiens et américains n'ont pas réussi à accroître leurs ventes de ce type, qui sont passées de 119,745 en 1979 (voir tableau) à 112,327, alors que dans le même temps les voitures de même catégorie mais importées, faisaient un bond de 35,731 à 52,932 ou 48 pour cent.

Le pourcentage de hausse est le plus élevé pour les plus petites (sous-compactes A) qui dominent le marché de leur catégorie dépassant la production nord-américaine.

Il s'est en effet importé 44,501 voitures de ce type, à comparer à une production nord-américaine, vendue au Québec, de 40,761 unités.

LE MARCHÉ DE L'AUTOMOBILE AU QUÉBEC

CATÉGORIE	1979		1980		1981 (deux mois)	
	Import.	Nd-améric.	Import.	Nd-améric.	Import.	Nd-améric.
1) Petites voitures:	35,731	119,745	52,932	112,327	9,586	13,806
Sous-compactes A	29,631	40,429	44,501	40,761	7,783	6,115
Sous-compactes B	4,353	30,824	6,121	27,446	985	2,243
Compactes	1,747	48,492	2,310	44,120	818	5,448
2) Voitures moyennes:	3,196	90,177	3,793	68,836	515	7,912
Ordinaires	3,196	52,597	3,793	39,501	515	4,742
Spéciales	—	37,580	—	29,335	—	3,170
3) Grosses voitures:	387	72,703	522	46,113	104	5,016
Ordinaires	—	66,922	—	42,454	—	4,638
De luxe	387	5,781	522	3,659	104	378
GRAND TOTAL:	39,314 (12.2%)	282,625 (87.8%)	57,247 (20.1%)	227,276 (79.9%)	10,205 (27.6%)	26,734 (72.4%)
VENTES PAR ANNÉE	321,939		284,523		36,939 (2 mois)	
Part du marché par catégorie						
— Petites voitures	48.3%		58.1%		64.0%	
— Voitures moyennes	29.0%		25.5%		22.4%	
— Grosses voitures	22.7%		16.4%		13.6%	
	100.00%		100.0%		100.0%	

L'AVENIR RESTE TRÈS PROMETTEUR MAIS...

Le manque de neige transforme les profits de Bombardier en pertes

■ Autant le retournement à court terme au niveau de la rentabilité de Bombardier Inc. semble très décevant à première vue, même s'il était en partie prévu, autant l'avenir s'annonce plus prometteur que jamais puisque le carnet de commandes grimpe à \$502 millions, contre \$283 millions à la même date l'an dernier, un bond de 70 pour cent.

LAURIER CLOUTIER

C'est ce qui se dégage des résultats financiers de la compagnie québécoise pour l'exercice clos le 31 janvier dernier dévoilés hier par le président du conseil et chef de la direction Laurent Beaudoin.

Grâce à sa diversification dans le transport en commun, Bombardier a pris le « tournant en 1980 » mais les commandes en hausse considérable ne produiront d'effets véritables dans le bilan que lors des importantes livraisons de 1982 alors que « les ventes augmenteront considérablement ».

\$1 milliard en 1983

Si bien qu'en 1983 Bombardier ne sera « pas loin du milliard » de chiffre d'affaires. Le dernier exercice a produit des ventes de \$394,4 millions, contre \$375,6 millions l'année précédente.

Secouée par les conditions climatiques (le manque de neige durant deux années consécutives) dans le secteur des produits récréatifs et industriels, le facteur technique des livraisons modestes dans le transport en commun et la conjoncture économique, l'entreprise a accusé des pertes de près de \$5,8 millions, ou de \$1,38 par action, par rapport à des profits de \$11,8 millions ou de \$3,01, l'année précédente.

La facture de la neige atteint \$17,6 millions

C'est un changement de cap de près de \$17,6 millions dû pour une part importante au climat défavorable. Aussi, les livraisons n'ont porté principalement que sur 10 voitures LRC.

Le dernier trimestre s'est conclu par des ventes de \$117,1 millions, contre \$111,4 millions, et des pertes de \$6,3 millions comparativement à des bénéfices de \$4,3 millions l'année précédente.

Mais « dès la reprise des précipitations, les ventes ont repris leur rythme d'il y a deux ans. Le marché est là et de plus en plus pour Bombardier », a déclaré un porte-parole.

Livraisons en 1981

La compagnie livrera en 1981

les 50 voitures et les 21 locomotives LRC de la commande de l'ordre de \$70 millions de Via Rail, quelques camions militaires et « une partie assez substantielle » des véhicules du New Jersey dont la majorité toutefois ne sortiront des usines que l'an prochain. La Division ferroviaire et diesel de Montréal « produira aussi à plein pour le CN et le Bangladesh ».

Bombardier a augmenté l'an dernier sa part du marché de la motoneige par rapport à la concurrence mais la demande insuffisante n'a pas permis de ramener les stocks à un niveau satisfaisant malgré une augmentation des dépenses de marketing et une réduction de la production.

Les pertes importantes des produits récréatifs et industriels ne furent que partiellement comblées par les profits du secteur du transport malgré la hausse des livraisons de la Division ferroviaire et diesel.

« Reflet du court terme » alors que le principal concurrent américain Arctic Cat a éprouvé de graves difficultés financières, le dernier exercice débouchera sur l'avenir qui « n'a probablement jamais été aussi prometteur qu'il ne l'est aujourd'hui » grâce à l'énorme carnet de commandes.

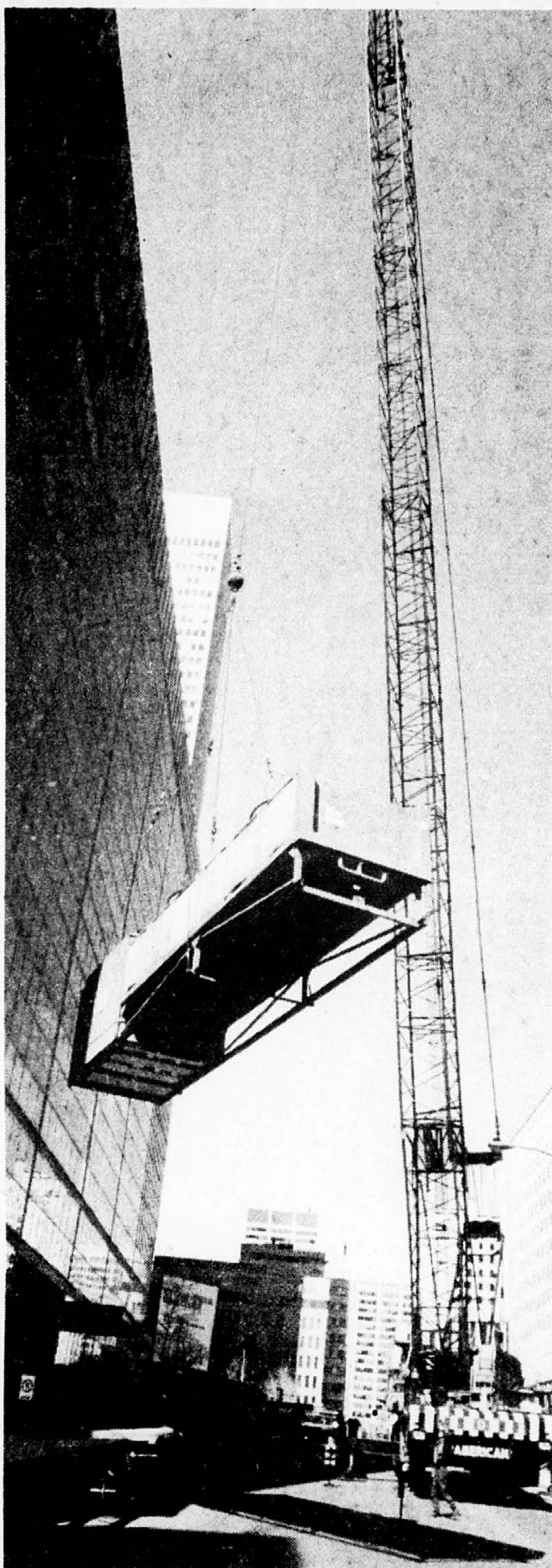


photo Michel Gravel, LA PRESSE

UNE PREMIÈRE MONDIALE a été réalisée hier à Montréal avec l'installation de cet appareil sur le toit de l'édifice Les Prévoyants, au coin des rues Dorchester et University, dans l'ouest de la métropole. Fabriqué par la compagnie Trane, ce refroidisseur d'eau servant à la climatisation des édifices commerciaux durant l'été permet aussi durant l'hiver de récupérer la chaleur et de chauffer tout l'édifice. « Il s'agit d'un appareil avant-gardiste car il remplace deux machines (le climatiseur et le réservoir d'eau) et évite beaucoup de problèmes d'entretien », a affirmé Pierre Turcotte, ingénieur à la compagnie Trane. Le refroidisseur pèse 16 tonnes et son coût d'installation est de \$160,000, ce qui est inférieur au système conventionnel.

ST. JOE MINERALS

Seagram retire son offre

■ Seagram a retiré hier son offre d'achat de St. Joe Minerals estimant que les enchères s'étaient trop élevées. M. Edgar Bronfman, président du conseil de Seagram, a dit: « Nos analyses de la compagnie montrent qu'une augmentation de notre offre afin d'acquiescer 100 pour cent des actions de St. Joe n'est pas souhaitable. Notre décision est prise dans l'intérêt à long terme de nos actionnaires. »

FREDÉRIC WAGNIÈRE

Plus tôt dans la journée, M. Charles Bronfman avait refusé de discuter l'offre d'achat de St. Joe avec des journalistes. Il avait cependant dit qu'une filiale canadienne de St. Joe était une des choses qui les attirait le plus. St. Joe, pour faire échec à l'offre de Seagram, avait l'intention de vendre cette filiale, CanDel Oil Ltd., séparément. Charles Bronfman avait aussi dit que le comité de Seagram, chargé d'investir les quelques \$3 milliards

dont la compagnie dispose en liquide, continuait ses travaux comme prévu en dépit de l'offre aux actionnaires de St. Joe.

St. Joe avait essayé toutes les manœuvres légales pour empêcher Seagram de prendre contrôle de la compagnie. Chaque fois, Seagram parvenait à éliminer ces obstructions juridiques. St. Joe avait notamment offert d'acheter ses propres actions pour \$60 alors que Seagram offrait \$45. Un tribunal avait déclaré une injonction contre le rachat. St. Joe a ensuite trouvé une autre compagnie, Fluor Corp, qui avait repris cette offre à \$60 à son compte. C'est cette offre, à un prix plus de deux fois plus élevé que le cours de l'action St. Joe avant l'offre de Seagram, que la firme montréalaise n'a pas voulu dépasser.

Seagram est donc de nouveau à la recherche d'une compagnie à acheter avec les milliards de la vente de ses intérêts pétroliers aux États-Unis il y a presque un an.

DANS NOS PAGES

Silence autour d'Asbestos

Le silence le plus complet a entouré la première rencontre entre le gouvernement du Québec et General Dynamics pour l'acquisition de la Société Asbestos. Page B 9.

Un problème américain

Le pdg de Nissan, Takashi Ishihara, estime que les problèmes américains de l'automobile résultent non de l'augmentation des exportations japonaises mais de la forte baisse de la demande aux États-Unis et du fait que Détroit s'est mis trop tard à produire des voitures de petite taille. Page B 5.

Une garantie d'Yves Duhaime

Il n'est pas question que les chaînes corporatives (Steinberg, Dominion) puissent vendre du vin. Telle est la garantie qu'a donnée le ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, Yves Duhaime, à l'exécutif de l'Association des épiciers détaillants. Page B 8.

MacMillan Bloedel

Le conseil de MacMillan Bloedel a recommandé à ses actionnaires d'accepter l'offre de Noranda. Page B 8.

Podium part à l'assaut

RO-NA Sports devient Podium et a pour objectif d'établir 100 boutiques d'ici à 18 mois et d'occuper 30 p.c. du marché d'ici à 1985. Page B 9.

Indices

(-0.92)
Toronto: 2349.68
(-6.81)
New York: 992.89
(-1.35)

CANADIEN
+ 38/100
\$ 84,39

Nouvelles tentatives pour aider Strathcona

■ TORONTO (PC) — Afin d'aider le surintendant fédéral des assurances à régler le problème des assurances commerciales de Strathcona General Insurance of Canada a déry Organization of Canada a décidé de laisser tomber les \$650,000 que la compagnie doit en commissions à Ottawa.

Sous la surveillance du surintendant, deux maisons de courtage, Reed Stenhouse et Marsh and McLennan, tentent présentement de créer un fonds de garantie pour que Strathcona puisse tenir ses engagements envers ses assurés.

Les problèmes financiers de la compagnie ont commencé lorsqu'elle n'a pu percevoir environ \$3,5 millions aux termes de certains contrats de réassurance et que son fonds de roulement s'est épuisé face à d'importantes réclamations.

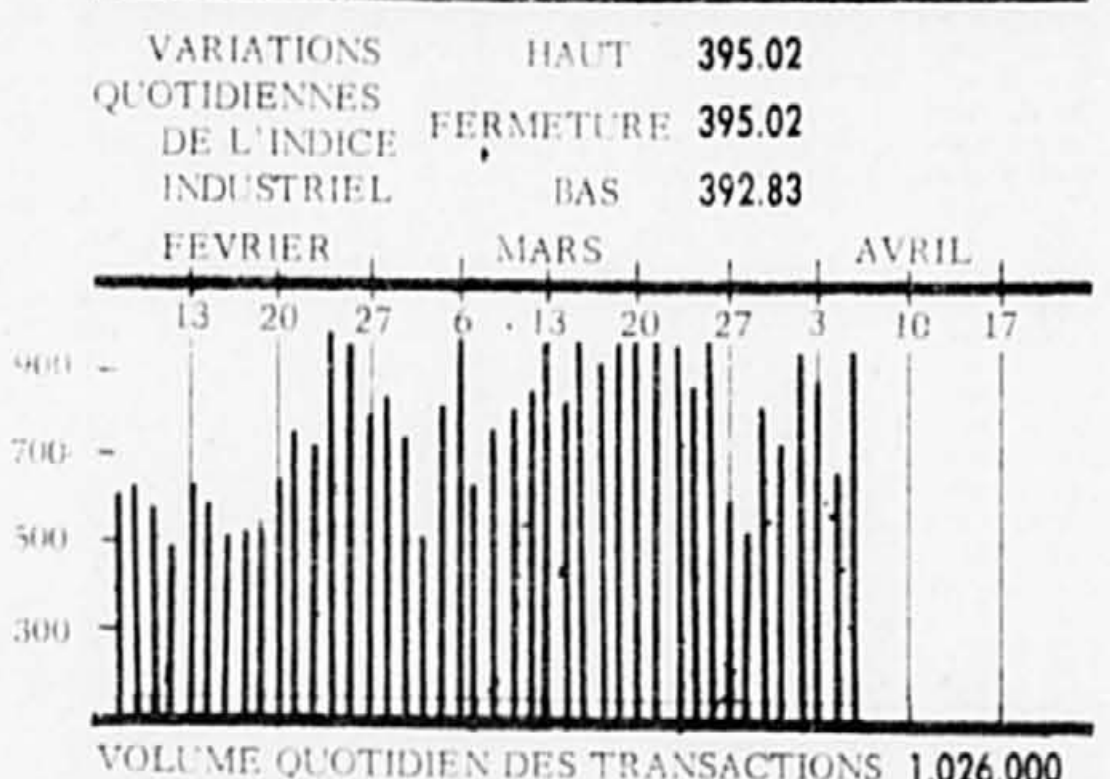
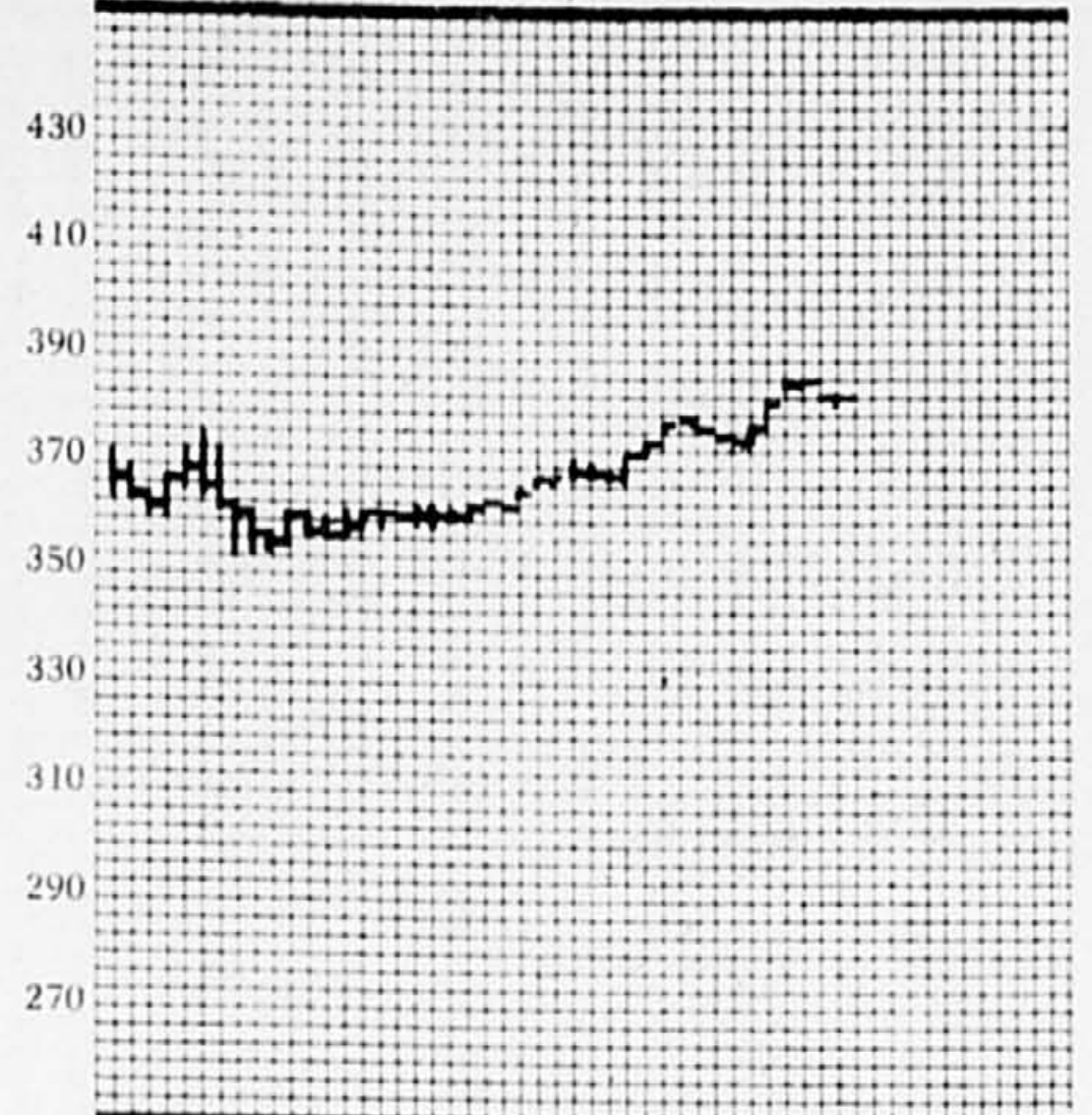
Les compagnies membres de l'IAOC ont accepté de laisser tomber les commissions après que le surintendant eut laissé entendre que, sans cette mesure, il serait impossible de créer un fonds de garantie.

Et sans le fonds de garantie, il aurait fallu liquider la compagnie.

Les 60 membres de l'IAOC payent une commission pour les services de l'Organisation, en pourcentage de leur revenu brut des primes.

MONTRÉAL

(Selon 65 titres industriels)



INDICES À LA BOURSE DE MONTRÉAL

	Ind.	Ser.	pub. Banques	Comp.	Pap.
Var. 7 av.	-0.92	-1.13	-1.55	-1.05	+1.17
Fer. 7 av.	395.02	264.63	408.47	369.34	296.96
Hauts 81	402.00	268.82	421.30	375.66	297.70
Bas 81	355.39	250.52	393.39	338.76	217.64
Hauts 80	428.98	268.62	428.19	381.85	247.02
Bas 80	312.25	216.57	282.55	292.02	161.23

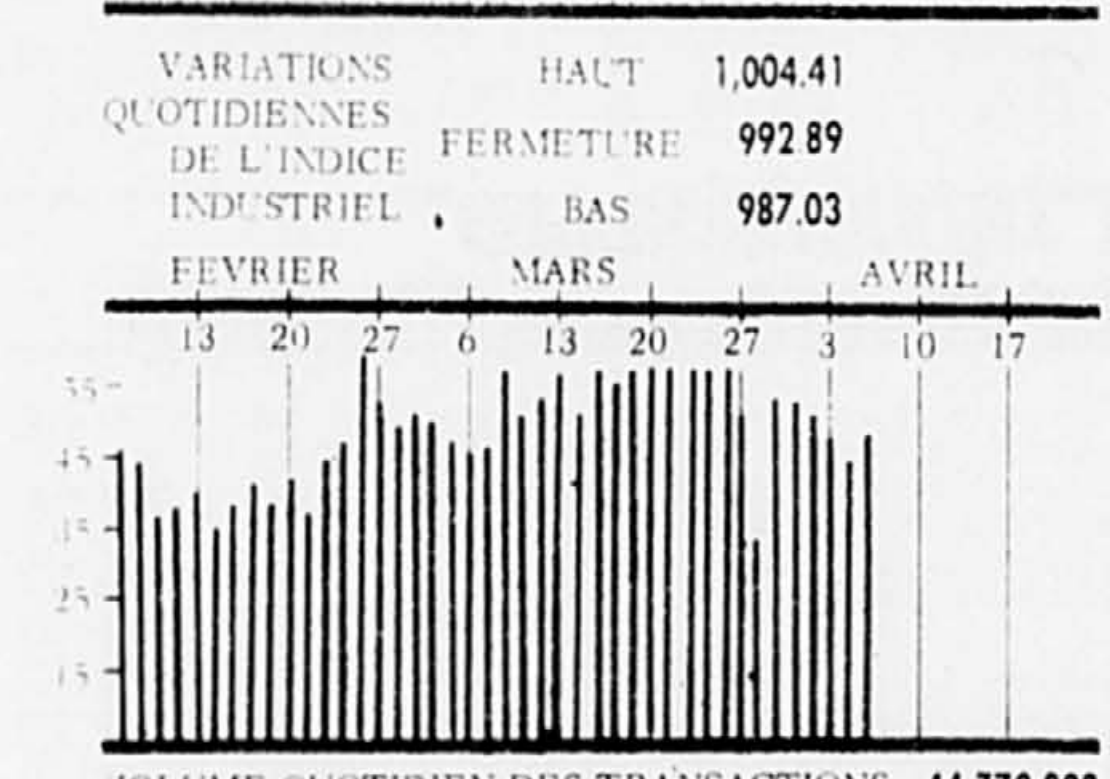
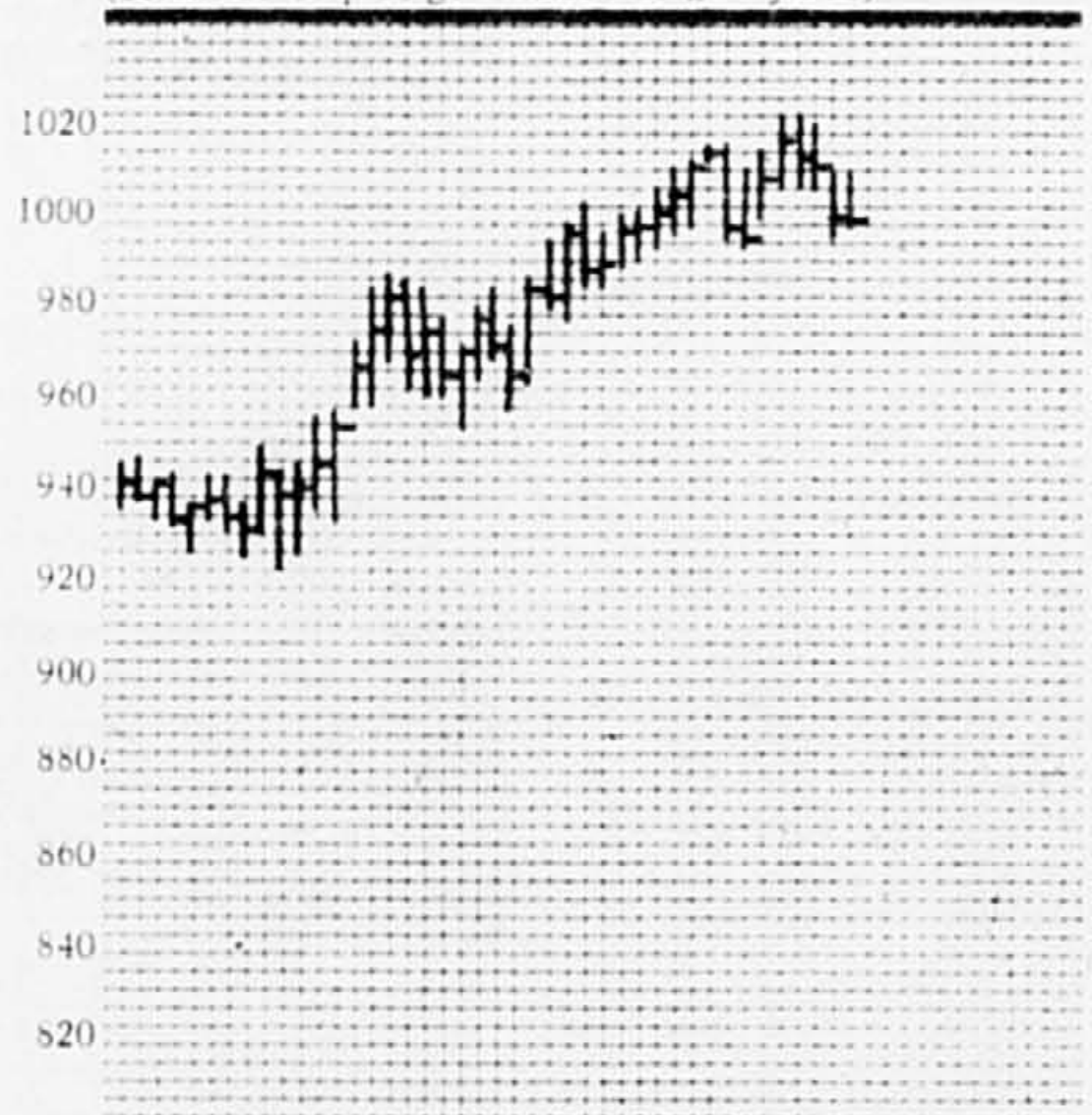
Par la PRESSE CANADIENNE

MONTRÉAL — Malgré une reprise de l'activité, mardi en fin d'après-midi, à la Bourse de Montréal, 9 des 11 composantes de l'indice ont continué de fléchir faisant perdre à l'indice composé 1.05 point à 369.34. Le volume s'est inscrit à 1,025,762 actions contre 696,734 lundi. Restées en tête des valeurs perdantes, les pétrolières ont cédé 4.34 à 622.73. Les bancaires ont perdu 1.55 à 408.47, les services 1.13 à 264.63 et les industrielles 0.92 à 395.02, tandis que les papiers grimpent de 1.17 à 296.96.

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch.
Abitibi	572	527 1/4	527	527 1/4	-1/4
Alcan	120	54 1/4	54 1/4	54 1/4	-1/4
Alcan	120	54 1/4	54 1/4	54 1/4	-1/4
Alcan	120	54 1/4	54 1/4	54 1/4	-1/4
Alcan	120	54 1/4	54 1/4	54 1/4	-1/4
Alcan	120	54 1/4	54 1/4	54 1/4	-1/4
Alcan	120	54 1/4	54 1/4	54 1/4	-1/4
Alcan	120	54 1/4	54 1/4	54 1/4	-1/4
Alcan	120	54 1/4	54 1/4	54 1/4	-1/4
Alcan	120	54 1/4	54 1/4	54 1/4	-1/4

NEW YORK

(Selon les 30 plus gros titres de Dow Jones)



INDICES À LA BOURSE DE NEW YORK

	Ferm.	Var.
COMPOSÉ	77.30	+0.01
INDUSTRIELS	90.39	-0.05
TRANSPORTS	80.30	-0.19
SERVICES PUBLICS	38.06	+0.16
FINANCE	73.10	-0.03

PAR APF

NEW YORK — Les valeurs boursières se sont graduellement détendues après un raffermissement initial, dans une atmosphère calme. L'indice préliminaire des industrielles a clôturé à 992.88 en baisse de 1.35 points après des gains de près de 5 points. Quelques 44 millions d'actions ont été traitées. La fermeté initiale a été influencée par l'abatement de la pression sur les taux d'intérêt et de la tension en Pologne. Les taux se sont quelque peu détendus sur les marchés du crédit et le «prime rate» est demeuré inchangé à 17 pour cent. Cependant, les inquiétudes relatives à la tendance prochaine ont contenu la réaction technique ainsi que l'activité.

Valeurs	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch.
ACF in	10	162	48 1/4	47 1/4	48 1/4	-1/4
AMF in	9	151	25 1/2	25 1/2	25 1/2	-1/4
Alcoa	3	10	15 1/4	15 1/4	15 1/4	-1/4
APL	3	10	15 1/4	15 1/4	15 1/4	-1/4
ARA Sv	7	67	35 1/4	34 1/4	34 1/4	-1/4
ASA Ltd	4	78	57 1/4	57 1/4	57 1/4	-1/4
AT&T	1	105	16 1/4	16 1/4	16 1/4	-1/4
Abt Ltd	17	115	57 1/4	57 1/4	57 1/4	-1/4
Acme Inc	7	62	35 1/4	35 1/4	35 1/4	-1/4
Adco	1	105	16 1/4	16 1/4	16 1/4	-1/4
Alcan	9	151	25 1/2	25 1/2	25 1/2	-1/4
Alcoa	3	10	15 1/4	15 1/4	15 1/4	-1/4
Alcan	3	10	15 1/4	15 1/4	15 1/4	-1/4
Alcan	3	10	15 1/4	15 1/4	15 1/4	-1/4
Alcan	3	10	15 1/4	15 1/4	15 1/4	-1/4
Alcan	3	10	15 1/4	15 1/4	15 1/4	-1/4
Alcan	3	10	15 1/4	15 1/4	15 1/4	-1/4
Alcan	3	10	15 1/4	15 1/4	15 1/4	-1/4
Alcan	3	10	15 1/4	15 1/4	15 1/4	-1/4
Alcan	3	10	15 1/4	15 1/4	15 1/4	-1/4

AMÉRICAIN

Valeurs	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch.
Barnhill	21	24	16 1/4	15 1/4	15 1/4	-1/4
Baruch	17	190	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-1/4
Bell	10	51	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-1/4
Bentley	10	51	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-1/4
Bentley	10	51	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-1/4
Bentley	10	51	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-1/4
Bentley	10	51	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-1/4
Bentley	10	51	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-1/4
Bentley	10	51	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-1/4
Bentley	10	51	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-1/4

LES FAITS SAILLANTS DE LA BOURSE

Valeurs	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch.
Barnhill	21	24	16 1/4	15 1/4	15 1/4	-1/4
Baruch	17	190	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-1/4
Bell	10	51	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-1/4
Bentley	10	51	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-1/4
Bentley	10	51	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-1/4
Bentley	10	51	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-1/4
Bentley	10	51	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-1/4
Bentley	10	51	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-1/4
Bentley	10	51	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-1/4
Bentley	10	51	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-1/4

MONTREAL

Valeurs	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch.
Barnhill	21	24	16 1/4	15 1/4	15 1/4	-1/4
Baruch	17	190	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-1/4
Bell	10	51	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-1/4
Bentley	10	51	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-1/4
Bentley	10	51	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-1/4
Bentley	10	51	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-1/4
Bentley	10	51	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-1/4
Bentley	10	51	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-1/4
Bentley	10	51	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-1/4
Bentley	10	51	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-1/4

NEW YORK

Valeurs	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch.
Barnhill	21	24	16 1/4	15 1/4	15 1/4	-1/4
Baruch	17	190	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-1/4
Bell	10	51	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-1/4
Bentley	10	51	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-1/4
Bentley	10	51	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-1/4
Bentley	10	51	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-1/4
Bentley	10	51	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-1/4
Bentley	10	51	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-1/4
Bentley	10	51	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-1/4
Bentley	10	51	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-1/4

DOW JONES

Valeurs	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch.
Barnhill	21	24	16 1/4	15 1/4	15 1/4	-1/4
Baruch	17	190	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-1/4
Bell	10	51	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-1/4
Bentley	10	51	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-1/4
Bentley	10	51	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-1/4
Bentley	10	51	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-1/4
Bentley	10	51	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-1/4
Bentley	10	51	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-1/4
Bentley	10	51	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-1/4
Bentley	10	51	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-1/4

FONDS MUTUELS

Valeurs	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch.
Barnhill	21	24	16 1/4	15 1/4	15 1/4	-1/4
Baruch	17	190	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-1/4
Bell	10	51	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-1/4
Bentley	10	51	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-1/4
Bentley	10	51	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-1/4
Bentley	10	51	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-1/4
Bentley	10	51	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-1/4
Bentley	10	51	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-1/4
Bentley	10	51	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-1/4
Bentley	10	51	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-1/4

LES RESTAUX

Valeurs	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch.
Barnhill	21	24	16 1/4	15 1/4	15 1/4	-1/4
Baruch	17	190	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-1/4
Bell	10	51	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-1/4
Bentley	10	51	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-1/4
Bentley	10	51	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-1/4
Bentley	10	51	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-1/4
Bentley	10	51	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-1/4
Bentley	10	51	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-1/4
Bentley	10	51	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-1/4
Bentley	10	51	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-1/4

MONTREAL

Valeurs	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch.
Barnhill	21	24	16 1/4	15 1/4	15 1/4	-1/4
Baruch	17	190	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-1/4
Bell	10	51	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-1/4
Bentley	10	51	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-1/4
Bentley	10	51	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-1/4
Bentley	10	51	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-1/4
Bentley	10	51	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-1/4
Bentley	10	51	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-1/4
Bentley	10	51	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-1/4
Bentley	10	51	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-1/4

NEW YORK

Valeurs	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch.
Barnhill	21	24	16 1/4	15 1/4	15 1/4	-1/4
Baruch	17	190	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-1/4
Bell	10	51	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-1/4
Bentley	10	51	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-1/4
Bentley	10	51	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-1/4
Bentley	10	51	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-1/4
Bentley	10	51	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-1/4
Bentley	10	51	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-1/4
Bentley	10	51	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-1/4
Bentley	10	51	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-1/4

DOW JONES

Valeurs	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch.
Barnhill	21	24	16 1/4	15 1/4	15 1/4	-1/4
Baruch	17	190	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-1/4
Bell	10	51	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-1/4
Bentley	10	51	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-1/4
Bentley	10	51	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-1/4
Bentley	10	51	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-1/4
Bentley	10	51	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-1/4
Bentley	10	51	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-1/4
Bentley	10	51	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-1/4
Bentley	10	51	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-1/4

OPTIONS TRANS-CANADA (transigées)

Valeurs	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm
---------	----	--------	------	-----	------

Rachat pour \$800 millions de la 20th Century Fox

■ HOLLYWOOD (AFP) — Le rachat pour \$800 millions de la célèbre société de production cinématographique, 20th Century Fox, par M. Marvin Davis, un magnat pétrolier de Denver, a été approuvé par le conseil d'administration de la société hollywoodienne, apprend-on hier.

L'accord doit être soumis à l'assemblée des actionnaires de Fox le 25 juin prochain.

M. Marvin a offert \$60 par action ordinaire et \$80 par action préférentielle, soit environ \$680 millions. De plus, les actionnaires recevront des parts de la division télévision de Fox représentant quelque \$115 millions.

20th Century Fox, fondée en 1933, a dégagé l'année dernière \$54,6 millions de bénéfices (\$1,89 par action) et déclare des avoirs de \$759 millions.

Prévisions prudentes de Johns-Manville

■ DENVER (Reuter) — Les marges de profit de plusieurs produits de Johns-Manville Corp. seront probablement les plus faibles dans l'histoire de l'entreprise, pour la première moitié de l'année, quoique des améliorations sont prévues pour l'ensemble de l'année. C'est ce que la société déclare dans son rapport annuel.

Cette dernière explique que les forts

taux d'intérêt et les incertitudes qui pèsent sur l'économie sont inhérents à cet état de chose.

La compagnie avait rapporté l'an dernier des profits de \$80,6 millions et des ventes de 2,27 milliards, comparativement à des profits de \$114,6 millions sur des ventes de \$2,28 milliards en 1979.

Johns-Manville souligne toutefois qu'elle projette des dépenses en immobilisation à

peu près semblables à celles de 1979, soit environ \$131 millions.

SELON LES JAPONAIS

Le problème de l'automobile est essentiellement américain

■ TOKYO (AFP, CDJ, Reuter, UPI) — Les constructeurs automobiles japonais sont opposés à toute mesure visant à limiter leurs exportations vers les États-Unis et ne veulent pas que leur gouvernement règle de cette façon le différend commercial entre Tokyo et Washington.

Cette position a été réaffirmée hier à Tokyo par le pdg de Nissan, Takashi Ishihara, également président de l'Association des constructeurs (JAMA), au lendemain de la présentation du programme Reagan pour l'industrie automobile et alors qu'une mission gouvernementale américaine se trouve à Tokyo pour discuter de ce problème.

Les problèmes de l'industrie automobile aux États-Unis sont essentiellement américains et ne

peuvent pas être attribués au Japon, a dit M. Ishihara. Il a ajouté que ces problèmes résultent non de l'augmentation des exportations japonaises mais de la forte baisse de la demande aux États-Unis et du fait que Detroit s'est mis trop tard à produire des voitures de petite taille.

M. Ishihara estime d'autre part que le gouvernement japonais s'efforce pour des raisons politiques de régler ce problème avec Washington avant la visite début mai aux États-Unis du premier ministre japonais Zenko Suzuki.

Pour sa part, le ministre de l'Industrie et du Commerce du Japon, Rokusuke Tanaka, a souligné qu'il sera difficile de persuader les fabricants d'automobiles

japonais de restreindre leurs exportations vers les États-Unis. Néanmoins, a-t-il ajouté, le gouvernement japonais s'efforcera de trouver une solution aux problèmes existants au cours des consultations avec la mission américaine.

Par ailleurs, aux États-Unis, General Motors et Ford ont bien accueilli le «programme positif» d'aide à l'industrie automobile américaine annoncé la veille par la Maison-Blanche.

Cependant, ces deux importants constructeurs automobiles ont laissé entendre qu'ils espèrent également que des concessions salariales seront consenties par les membres des syndicats de l'automobile.

Le programme de la Maison-Blanche prévoit entre autres la suppression de 34 règlements relatifs à la protection de l'environnement et à la sécurité routière. Il prévoit aussi une coopération accrue entre constructeurs sur les problèmes de la pollution sans, pour autant, tomber sous le coup de la loi anti-trust. Il indique aussi que le gouvernement va accélérer ses achats de voitures américaines d'au moins \$100 millions pour l'exercice qui s'achèvera le 1er octobre.

Ces suppressions permettraient aux constructeurs d'économiser \$1,4 milliard sur leurs investissements des cinq prochaines années et de réduire le coût moyen des automobiles de \$150.

AVIS AUX ACTIONNAIRES

L'offre de Noranda est acceptable, déclarent les Administrateurs de MacMillan Bloedel

Le lundi 6 avril 1981, le Conseil de direction de la Société s'est réuni pour étudier l'offre de Noranda en vue de l'acquisition d'une tranche additionnelle de 41 pourcent des actions ordinaires en cours de MB et 50 pourcent des actions privilégiées convertibles en cours de chacune des séries de MB. Le Conseil passa également de nouveau en revue l'offre de la British Columbia Resources Investment Corporation (BCRIC) en date du 13 mars 1981, en vue de l'achat d'une tranche additionnelle de 29 pourcent des actions ordinaires en cours de MB. L'exécution de l'une ou l'autre de ces offres conférerait à l'heureux offrant une participation d'environ 49 pourcent dans MB.

Recommandations

Après mûre réflexion, votre Conseil conclut que l'offre de Noranda est nettement la meilleure des deux et, conséquemment, recommande aux actionnaires de MB d'accepter l'offre de Noranda, à moins qu'une meilleure offre ne soit reçue.

Votre Conseil conclut, de plus, que l'offre de prix de la BCRIC, de 46\$ par action ordinaire de MB est trop basse, et recommande le rejet de l'offre de BCRIC par les actionnaires de MB.*

Motifs à l'appui des recommandations

Voici les principales raisons à l'appui de la recommandation du Conseil:

- Les administrateurs croient que l'offre de Noranda vaut au moins 62\$ par action ordinaire. Cette opinion est corroborée par celles de deux maisons de placement en valeurs mobilières, Wood Gundy Limited et McLeod Young Weir Limited, dont les services ont été retenus par la Société en vue d'une évaluation impartiale.

- Les administrateurs croient que la combinaison des actions convertibles de Noranda et de l'argent comptant est largement supérieure à l'offre d'argent comptant faite par BCRIC.

L'offre d'actions privilégiées convertibles de Noranda donne aux actionnaires soumissionnaires de MB l'occasion de différer leurs impôts pour gains de capitaux sur cette portion de l'offre de Noranda qui correspond aux actions convertibles de Noranda.

L'offre d'actions convertibles de Noranda donne aux actionnaires soumissionnaires de MB l'occasion de participer en tant qu'actionnaires à l'ensemble de l'entreprise de Noranda, laquelle comporte une variété d'exploitations minières, pétrolières et gazières, ainsi que forestières.

Privilège d'encaissement par anticipation de Noranda

- Les actions convertibles de Noranda comporteront un privilège d'encaissement par anticipation, permettant aux détenteurs d'actions de MB soumissionnaires d'offrir leurs actions, s'ils le désirent, le ou avant le 4 septembre 1981, en vue de leur rachat le 15 septembre 1981 au prix de la valeur nominale plus le dividende couru.

Ce privilège d'encaissement par anticipation donne en fait aux porteurs d'actions de MB ayant offert leurs actions, l'équivalent d'une offre d'argent comptant, puisque les actions convertibles de Noranda peuvent être encaissées au prix de la valeur nominale plus le dividende couru dans les six mois.

Ce privilège d'encaissement par anticipation donne en fait aux porteurs d'actions de MB ayant offert leurs actions, six mois pour décider si oui ou non ils différeront des impôts pour gains de capitaux et, dans l'affirmative, dans quelle mesure ils désirent différer des impôts pour gains de capitaux qui pourraient autrement être payables, en choisissant de ne pas offrir les actions convertibles de Noranda en vue de leur rachat en septembre.

- L'offre de BCRIC de 46\$ par action est inférieure d'environ 6,00\$ par action à la valeur courante du marché pour les actions ordinaires de MB à la bourse de Toronto.

Messieurs Bruce Howe et David Helliwell, lesquels sont administrateurs de la Société, de même qu'administrateurs et membres du Conseil de direction de BCRIC, n'ont participé ni à la réunion du Conseil du 6 avril 1981, ni à la préparation de cet avis.

* Tous les chiffres indiqués sont en devises canadiennes.

le 6 avril 1981

White Motor: 85 cents au dollar

■ TORONTO (Reuter) — Un groupe de créanciers canadiens de White Motors Corp. of Canada, présentement en liquidation judiciaire, consent à ce que la compagnie ne paye que 85 cents au dollar sur les réclamations non garanties.

Ces créanciers ont appris, au cours d'une assemblée, que les créanciers de la société-mère White Motors Corp., aux USA, n'acceptaient pas le paiement complet des sommes non-garanties réclamées au Canada et qui s'élevaient à environ \$50 millions.

Les créanciers américains ont aussi fait savoir qu'ils n'accepteraient pas la vente des divisions de machines agricoles et de camions de White Motors of Canada, (chose faite depuis mercredi dernier), à moins que le fruit de ces ventes ne soit entièrement aux USA jusqu'à ce que les créanciers canadiens aient accepté la proposition relative aux 85 pour cent.

LES SUCRES REDPATH LIMITÉE



M. Arnold Robichaud

M. Ted Burgess, premier vice-président des ventes et de la mise en marché a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Arnold Robichaud au poste de directeur régional des ventes.

C'est riche d'une expérience de plusieurs années dans l'industrie du sucre et dans l'alimentation au Canada que M. Robichaud vient se joindre à Redpath. Il sera responsable des ventes de la compagnie au Québec ainsi que dans l'est de l'Ontario et exercera ses fonctions au siège social des Sucres Redpath Limitée à Montréal.

LA FÉDÉRATION COMPAGNIE D'ASSURANCES DU CANADA

Avis est présentement donné que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Compagnie aura lieu lundi, le 27 avril 1981, à 11:30 a. m. au siège social de la Compagnie, 275 rue St-Jacques, Montréal, aux fins suivantes:

Approbation du rapport annuel et du bilan.
Décharge aux administrateurs.
Election des administrateurs.
Nomination des vérificateurs.
Examen de toutes autres affaires qui pourraient être dûment soumises à l'assemblée.

A. Kovac
Secrétaire

CANADA STEAMSHIP LINES INC.



R.A. CHARMAN

F.P. LAWTON

Il nous fait plaisir d'annoncer la nomination de M. R.A. Charman comme vice-président, Ventes du vrac, pour Canada Steamship Lines Inc. à compter du 1er avril 1981. M. R.A. Charman, antérieurement vice-président adjoint, Ventes du vrac, succède à M. F.P. Lawton qui prend sa retraite après 48 années de service. On a retenu les services de M. Lawton comme conseiller au Président de CSL Inc. au siège social.

Canada Steamship Lines Inc., une filiale du Groupe CSL Inc., est propriétaire d'une flotte de 39 navires qui sillonnent les Grands Lacs, la Voie Maritime, le golfe du Saint-Laurent, les eaux territoriales canadiennes, le nord de l'Arctique et l'Atlantique. Avec sa capacité de 750,000 tonnes, cette flotte est la plus importante au Canada pour ce qui est du tonnage et du nombre de navires en service.



MacMillan Bloedel Limited

Siège Social: 1075 West Georgia Street, Vancouver, C.-B. V6E 3R9

CHEZ IGA/BONIPRIX

BISCUITS
RITZ
CHRISTIE
Boite 250 g

88¢

YOGOURTS ASSORTIS
DELISLE
Paq. de 3 x 175 g

99¢

PÂTES ALIMENTAIRES
CATELLI
MACARONI COUPE, SPAGHETTI,
MACARONI LONG, SPAGHETTINI,
VERMICELLE LONG
Boite 500 g

67¢

GÂTEAUX ASSORTIS
STUART
CROQUETTES, ROULES SUISSE AU CHOCOLAT,
ROULES À LA GÉLÉE, POUSSE-CAFÉ,
MAY WEST, BLACK BEAUTY, POMOCOCO
Boite de 6

1.38

COCKTAIL AUX FRUITS
DE CALIFORNIE
E.U. DE FANTAISIE
DEL MONTE
Boite 28 oz

1.09

BISCUITS
PEEK FREANS
ARROWROOT,
DIGESTIFS DE FAMILLE, SABLES
Sac 400 g

1.29

FROMAGE TRANCÉ
SINGLES KRAFT
(16 TRANCHES)
Paq. 500 g

2.29

MARINADES
MELANGÉES, SUCRÉES
CORONATION
Pot 750 ml

1.29

SOUPÉ
POULET ET NOUILLES
CAMPBELL'S
Boite 10 oz

3/1.00

SAUCE À LA VIANDE
CATELLI
Boite 14 oz

79¢

MOUTARDE PRÉPARÉE
CONDOR
OU FRENCH'S
Pot 16 oz **59¢**

POIS VERTS
CANADA DE FANTAISIE
PETIT JARDIN
DEL MONTE
Boites 14 oz **2/1.00**

JUS DE POMME
CLAIR OU BRUT
ROUGE MONT
Pot 48 oz **88¢**

MACÉDOINE
OU POIS ET CAROTTES
CANADA DE CHOIX
LIBBY'S
Boites 14 oz **2/79¢**

CAFÉ INSTANTANÉ
CHASE & SANBORN
Pot 10 oz **4.88**

MUFFINS AU SON
IGA
Boite de 6 **1.05**

MÉLANGE À GÂTEAU
TOUT EN UN
BETTY CROCKER
Boite 310 g **1.29**

TOAST MELBA
OLD LONDON
Boite 13 oz **1.47**

MÉLANGE À POUDING
ROBIN HOOD
Boite 250 g **69¢**

BISCUITS
PAUSE-CAFÉ, FUDGE-O
CHRISTIE
Sac 450 g **1.59**

MÉLANGE POUR BOISSON
INSTANTANÉE, SUCRÉE
KOOL AID
Env. 113 g **2/79¢**

POIVRE NOIR
MOULU
CLUB HOUSE
Boite 106 g **1.59**

PAPIER HYGIÉNIQUE
LADY SCOTT
Paq. de 4 roul. **1.49**

SACS À ORDURES
USAGE EXTÉRIEUR
IGA
Paq. de 20 **1.49**

DÉTURGENT LIQUIDE
MIR
Cont. 500 ml **59¢**

ESSUIE-TOUT
À MOTIFS IMPRIMÉS
FACELLE ROYALE
Paq. de 2 roul. **1.29**

DÉTERSIF
TIDE
Boite 4.8 kg **6.99**

DÉSODORISANT SOLIDE
AIR CARE
Cont. 200 g **69¢**

SAVON EN BARRES
IVORY
Paq. de 3 x 133 g **1.15**

HUILE POUR BÉBÉ
JOHNSON
Boul. 250 ml **2.59**



DÎNER
MACARONI AU FROMAGE
KRAFT
Boite 225 g

3/1.00

PRIX HABITUEL 3/1.56

MARGARINE MOLLE
FLEISCHMANN'S

Paq. de 2 x 8 oz

99¢

PRIX HABITUEL 1.42



JUS DE TOMATES
CANADA DE FANTAISIE
BRIGHT'S
Boite 48 oz

78¢

PRIX HABITUEL 1.04



MME GILLES DUBE
TROIS-RIVIERES

La différence c'est que c'est
vrai que la viande est
bonne chez IGA.

ET MOI, J'EN PROFITE!

DATE DE CONSOMMATION

par Marie-Paule Green

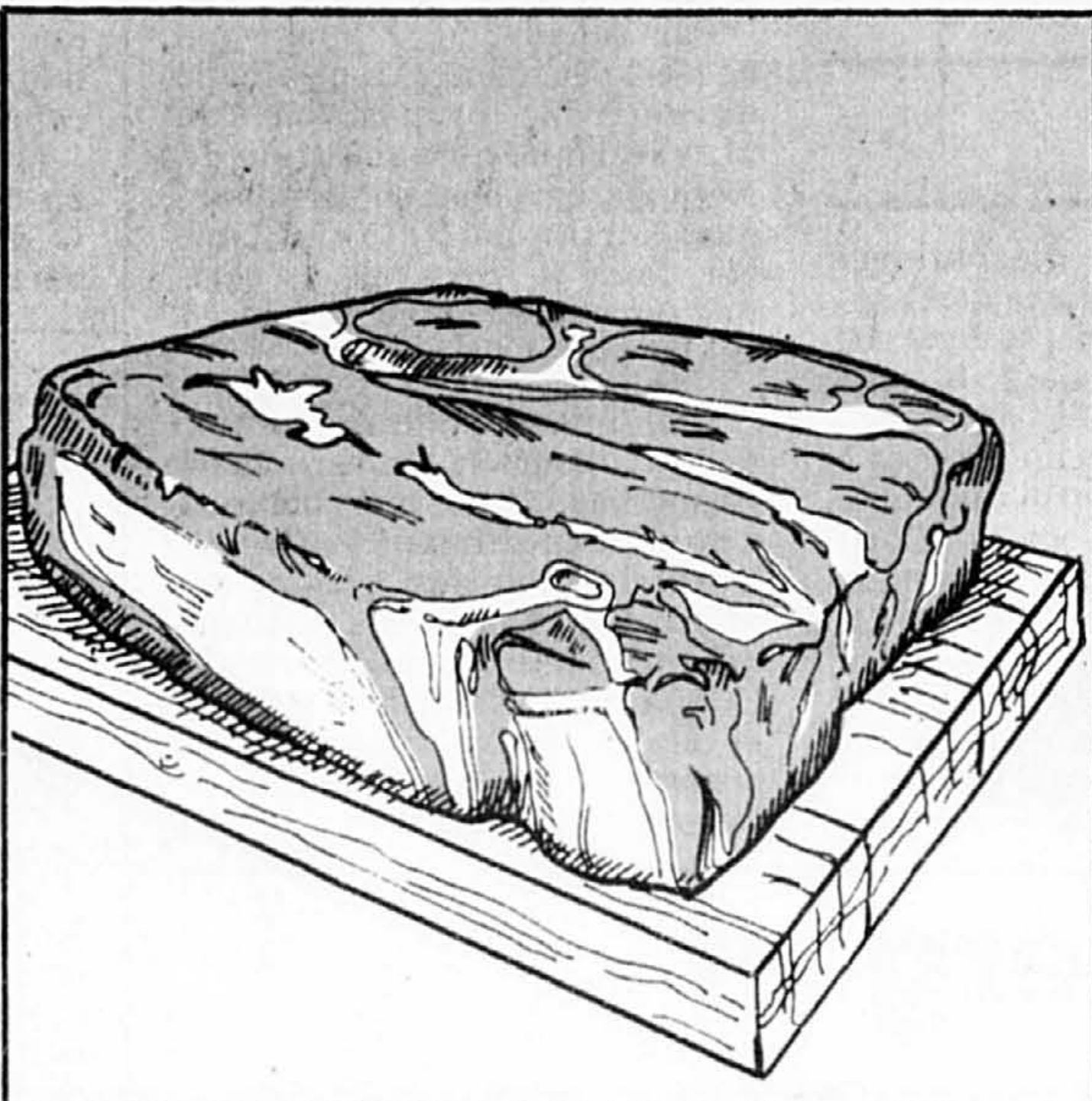
La plupart des denrées périssables qui ne peuvent se conserver plus de 90 jours doivent porter la mention "Meilleur avant le", à titre indicatif pour les acheteurs. La date indique la période avant laquelle la qualité du produit est à son maximum — il est donc préférable de consommer le produit avant cette date, mais le produit n'est pas forcément mauvais une fois la date passée. Donc, si vous trouvez chez vous un produit dont le délai de consommation est expiré, examinez-le avant de le jeter car personne ne veut faire de gaspillage! Toutefois, ce système de date de consommation n'est pas à toute épreuve. Ce n'est qu'une indication; la durée pendant laquelle un produit alimentaire conserve ses qualités dépend en effet de la manutention du produit dans tout le système de distribution. Madame Green sera heureuse de discuter avec les groupes de consommateurs. Ecrivez-lui à: Services aux Consommateurs Hudon et Deaudelin Ltée 11281 Albert-Hudon, Mtl-Nord Qué. H1G 3J5

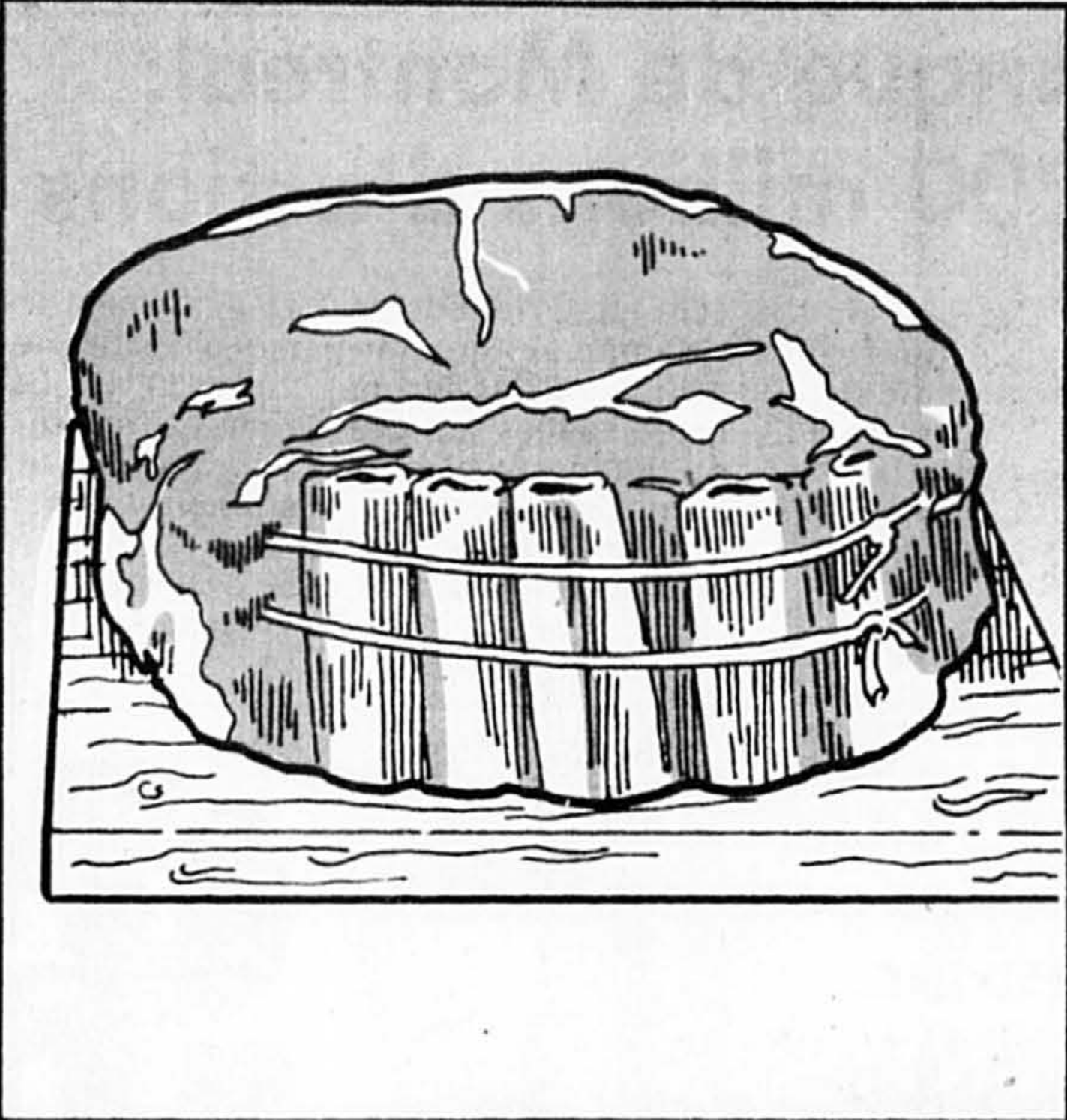
Prix en vigueur jusqu'au samedi 11 avril 1981.
Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

ON EST BIEN SERVIS!

RÔTI DE PALETTE
COUPE REGULIERE
BOEUF CATEGORIE CANADA "A"

1.17
LB 0



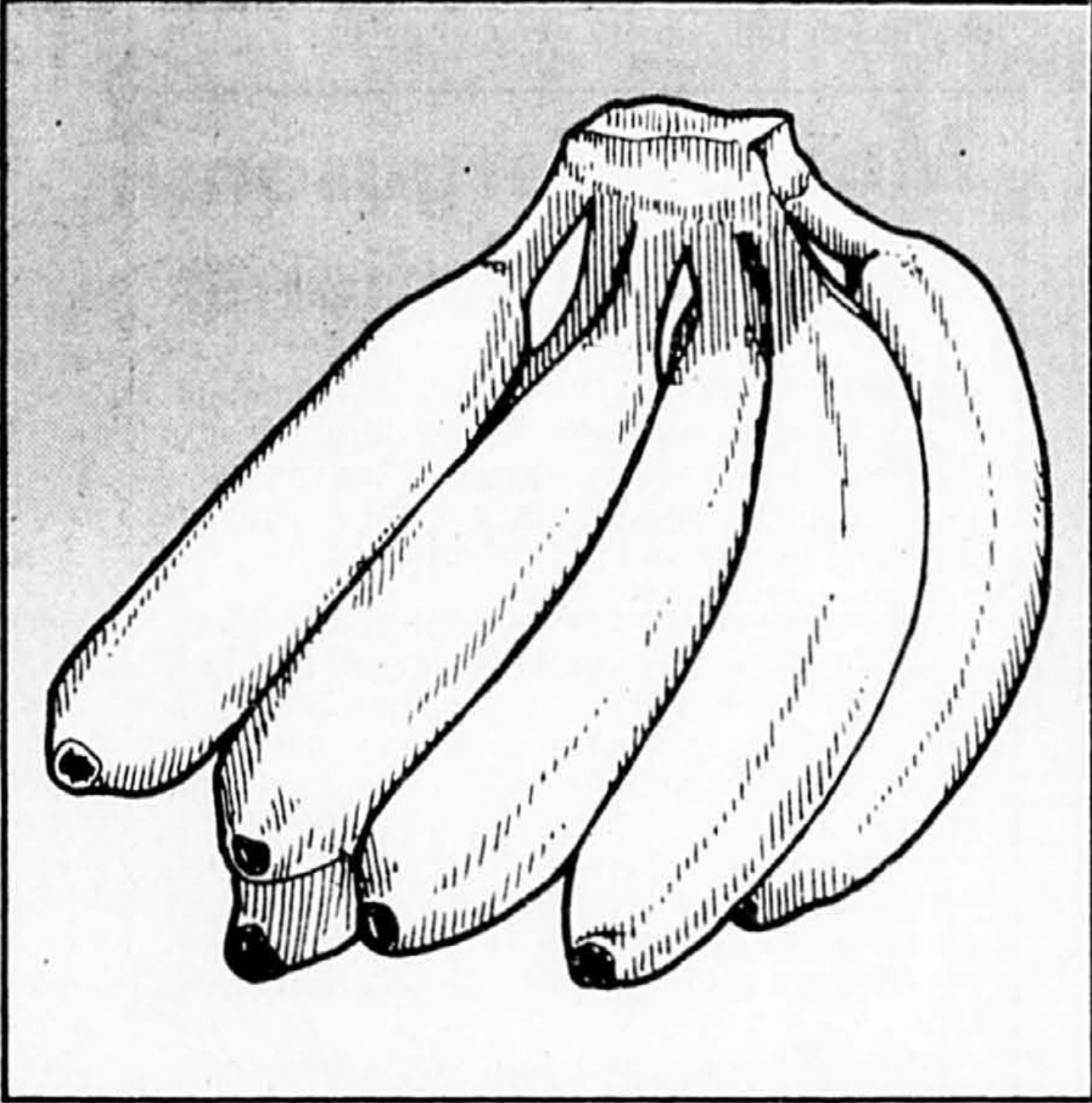


RÔTI DE CÔTES CROISÉES
BOEUF CATEGORIE CANADA "A"

1.77
LB 0

BANANES
GROS FRUITS

29¢
LB



RÔTI DE PALETTE
OS DE LA PALETTE ENLEVE
BOEUF CATEGORIE CANADA "A"

1.47
LB

BIFTECK DE PALETTE
BOEUF CATEGORIE CANADA "A"

1.47
LB

RÔTI DE CÔTES DE CHOIX
BOEUF CATEGORIE CANADA "A"

2.97
LB

BIFTECK DE CÔTES DE CHOIX
BOEUF CATEGORIE CANADA "A"

3.57
LB

BOEUF À RÂGOUT
DESOSSE

2.47
LB

BOEUF HACHÉ
MI-MAIGRE

1.97
LB

FOIE DE VEAU
DE CHOIX
DÉCONGÈLE
PRODUIT DU QUÉBEC

2.98
LB

SAUCISSES FUMÉES
TAILLEFER
Paq. 1 lb

1.58

CHOUX-FLEURS
DES ETATS-UNIS
CANADA NO 1
GROSSEUR 16

88¢
CH.

RAISINS ROUGES
EMPEREUR
DU CHILI

1.28
LB

SAUCISSES PORC ET BOEUF
EN VRAC
PRODUIT DÉCONGÈLE
BIOPAGE

1.48
LB

TOURTIÈRE
LA BELLE FERMIERE
Cont 450 g

1.78

JAMBON CUIT
EXTRA MAIGRE
TRANCHE SELON VOS BESOINS
HYGRADE

2.88
LB

SAUCISSON DE BOLOGNE
TRANCHE SELON VOS BESOINS
LESTERS

1.38
LB

FILETS DE SOLE
SURGELES

2.78
LB

CAROTTES
DES ETATS-UNIS
CANADA NO 1

59¢
Sac 2 lb

MELON D'EAU
DU MEXIQUE

39¢
LB

NAVETS
DU QUEBEC
CANADA NO 1

15¢
LB

LAITUE BOSTON
DES ETATS-UNIS

49¢
CH.

Prix en vigueur jusqu'au samedi 11 avril 1981.
Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.



Boniprix



Notre cahier publicitaire
vous propose de nombreuses
autres aubaines...

PROFITEZ-EN!

MacMillan Bloedel recommande d'accepter l'offre de Noranda

VANCOUVER (Reuter, PC, CDJ) — Le conseil de MacMillan Bloedel a décidé hier de recommander aux actionnaires de la compagnie d'accepter l'offre de Noranda, qui représente \$62 par action pour 8.9 millions d'actions.

Après avoir étudié les deux offres inscrites en bourse, celle de Noranda et celle de British Resources Investment qui est de \$46 par action pour 6.2 millions d'actions, le conseil de MacMillan a jugé que celle de Noranda était «nettement la meilleure des deux».

M. Calvert Knudsen, président du conseil de MacMillan, a souligné que l'offre de BCRIC était inférieure d'environ \$6 par action à la valeur actuelle de ces actions inscrites à la Bourse de Toronto.

Par ailleurs, a-t-il dit, l'offre de Noranda lui est supérieure à maints égards: «Tout d'abord, le prix en est plus élevé. Ensuite, ce prix s'applique à un plus grand nombre d'actions. Troisièmement, l'offre de Noranda englobe 50 pour cent des actions

privé convertibles de MacMillan. Enfin, un troc d'actions franc d'impôt est possible pour cette partie de l'offre qui concerne les actions privilégiées convertibles de Noranda.»

Pour sa part, B.C. Resources avait annoncé son intention de porter son offre de \$16 à \$56 par action mais elle n'en a pas avisé les régies intéressées. C'est donc

sa première offre qui est retenue.

De plus, dans une lettre adressée hier à M. T. Waterland, ministre des Forêts pour la Colombie-Britannique, M. Adam H. Zimmerman, vice-président des Mines Noranda Limitée, appuie sur les points suivants:

Noranda n'a pas l'intention d'élire plus de quatre à six

membres parmi les 16 personnes composant le conseil d'administration de MacMillan Bloedel.

Noranda disposera adéquatement des actions de British Columbia Forest Products qu'elle détient.

La présence de Noranda n'aura pas de répercussion négative sur le programme de dépenses en capital établi à l'heure actuelle par MacMillan Bloedel.

Par ailleurs, M. Zimmerman ne s'est pas montré trop emballé devant la proposition de M. Waterland qu'une filiale de Noranda en Colombie-Britannique, Northwood Pulp and Timber, fasse partie d'une association forestière comme le Conseil des industries forestières.

Sans rejeter cette proposition dont d'ailleurs le gouvernement Bennett ne fait pas une condition à son acceptation de l'offre de Noranda pour les actions de MacMillan, Noranda a souligné qu'une carte de membre du COFI coûtait \$200,000 par année et que ces frais lui paraissaient supérieurs aux avantages qu'elle pourrait en tirer.

MINI-PROFIL

MacMillan Bloedel

■ Importante entreprise d'exploitation forestière, MacMillan Bloedel a réalisé en 1980 un chiffre d'affaires frisant \$2.5 milliards, et un bénéfice net de \$113 millions. La compagnie produit et commercialise des matériaux de construction, du papier journal, et des produits d'emballage. Elle possède sa propre flotte de navires de haute mer et est engagée dans le développement immobilier. Ses ins-

tallations sont disséminées dans toutes les régions du Canada et des États-Unis, et dans une douzaine d'autres pays. MacBlo emploie environ 25,000 personnes, et son siège social est situé à Vancouver. La British Columbia Resources Investment Corp (contrôlée par le gouvernement de la Colombie-Britannique), concurrent du groupe Noranda pour le contrôle de MacBlo, y détient déjà un bloc d'actions de 14.25 pour cent, ce qui en fait le principal actionnaire.

Pas question que Steinberg et Dominion puissent vendre du vin

■ Le ministre québécois de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, M. Yves Duhaime, a garanti à l'exécutif de l'Association des épiciers détaillants qu'il n'était pas question que les chaînes corporatives (Steinberg, Dominion) puissent vendre du vin.

MICHEL ROESLER

C'est ce qu'ont déclaré hier les représentants de cette organisation alors qu'ils rendaient public un mémoire sur la vente du vin répondant à celui que Steinberg avait soumis en mai dernier à M. Yves Duhaime pour lui demander d'assouplir la Loi et permettre la vente du vin par les chaînes corporatives.

Les épiciers indépendants ou regroupés dans les chaînes coopératives comme Metro-Richelieu, IGA, Provigo, etc., ont commencé à vendre du vin le 18 septembre 1978.

Aujourd'hui les vins comptent pour 2.6 pour cent de leur chiffre d'affaires que le partage de ce marché risquerait de réduire.

Dans leur mémoire, les épiciers détaillants font remarquer que les ventes de vins dans leurs établissements se sont développées à un rythme rapide pour atteindre \$94 millions en 1980, soit 17 pour cent du chiffre d'affaires total de la SAQ et 42 pour cent du chiffre d'affaires des vins.

Plus de 9,300 épiciers indépendants vendent du vin à travers le Québec.

Ils estiment que la décision prise par le gouvernement québécois de leur permettre de vendre du vin, en plus de la bière et du cidre a non seulement contribué à rendre viable cette industrie mais aussi à apporter à l'é-

picer indépendant un ballon d'oxygène dont beaucoup avaient besoin pour éviter la disparition pure et simple.

Les épiciers indépendants donnent de l'emploi à 60,000 personnes et assurent une sécurité économique à plus de 200,000 salaires.

Une enquête

Une enquête a été conduite par la maison COGEM pour connaître le niveau de satisfaction des consommateurs.

Ainsi les clients des chaînes corporatives dans une proportion de 96 pour cent se déclarent satisfaits du réseau de distribution actuel des vins, — succursales de la SAQ, épiciers et dépanneurs.

La SAQ qui a procédé au même sondage est arrivée à un chiffre analogue avec 95 pour cent des répondants qui se sont déclarés satisfaits.

«Le haut degré de satisfaction mentionné, lit-on dans le mémoire de l'ADA, par les répondants s'explique selon eux par la facilité de se procurer des vins à plusieurs endroits en tout temps et avec un choix de produits assez bon.»

Les clients des chaînes interrogés se disent favorables à l'idée de pouvoir se procurer des vins au supermarché, dans une proportion de 69 pour cent. Pour eux cela faciliterait leurs achats qui se trouveraient ainsi concentrés.

Toutefois ils ajoutent que cela ne leur ferait pas acheter plus de vins qu'actuellement.

Ce qui signifie que ce qu'ils se procureraient au supermarché se ferait au détriment du dépanneur. Seul un sous-groupe de 15 pour cent déclare qu'il consommerait probablement plus de vin.

Mais la suite de l'enquête montre que si la vente de vin dans les supermarchés apporterait un avantage supplémentaire au client des chaînes, elle souligne que 80 pour cent d'entre eux se rendent 2.4 fois par semaine chez les indépendants pour y chercher des compléments de marché mais aussi du vin.

Si les chaînes corporatives vendaient du vin, la première année, elles en délivreraient pour un montant environ de \$38 millions (sur la base de 1980).

TRANSFORMATION DU CRABE ET DU POISSON

Projet de \$2,5 millions à Port-Cartier

■ PORT-CARTIER (PC) — La société Aligel projette d'investir \$2.5 millions dans la construction d'une usine de transformation du crabe et du poisson, à Port-Cartier.

Ce projet a été rendu public, hier, par le porte-parole de la firme d'ingénieurs-conseils Simard, Deschênes, Côté et Associés, de Matane, M. Régis Simard.

Les promoteurs se proposent d'obtenir la collaboration des pêcheurs et des intervenants du milieu qui se verraient offrir 40 pour cent du capital-action.

L'usine projetée produirait quotidiennement 40,000 livres de filets de poisson de fond et de crabe et serait dotée d'installations pour la mise en conserve.

Massey-Ferguson: des modifications

■ TORONTO (CDJ) — Si le gouvernement y consent, Massey-Ferguson apportera des modifications à son projet d'émettre des actions privilégiées garanties (par le gouvernement) au montant de \$200 millions.

Selon A.E. Ames and Co., conseillers financiers de Massey, le taux flottant des dividendes sur les 20 millions d'actions privilégiées à \$20, valeur au pair, sera porté à la moitié du taux de base canadien plus 1.375 pour cent, de la moitié du taux de base plus 0.75 pour cent.

D'autre part, selon le porte-parole de Ames, le prix des 25 millions de warrants non garantis qui accompagnent les actions privilégiées sera réduit de 50 cents à 25 cents chacun.

On croit savoir également que le gouvernement canadien a donné un accord de principe à une exemption fiscale portant sur le revenu tiré de ces actions, en raison des difficultés actuelles de Massey.

La Banque royale du Canada, selon le porte-parole de Ames, accepte d'acheter pour \$100 millions d'actions privilégiées pourvu que le gouvernement approuve le dividende accru et que Massey réalise son projet global de refinancement au montant de \$730 millions.

Baisse et hausse des bénéfices de Consumers Glass

■ Les marges de bénéfices de Consumers Glass accusent une baisse pour le premier trimestre, mais une hausse substantielle au cours du deuxième trimestre alors que les ventes augmentent avant la hausse des prix prévue pour le 1er mai. M. R.D. Morison, président de la compagnie a déclaré à l'assemblée annuelle des actionnaires que les profits augmentent pour l'ensemble de l'année par rapport à 1980.

Les résultats de 1980 avaient été décevants à cause d'une baisse du nombre de récepteurs en verre expédiés, la mise en servi-

ce de la nouvelle usine de Milton en Ontario et des frais d'intérêt plus élevés. C'est ainsi que les bénéfices par action ont baissé de \$2.03 à \$1.37.

La nouvelle usine de Milton est l'une des plus modernes au monde et renforce la position de Consumers Glass sur le marché dont elle détient plus de 40 pour cent au Canada.

M. Frank S. Capon a été élu hier président du conseil d'administration de Consumers Glass pour remplacer M. Brian Howard qui devient président honoraire. M. Capon était président suppléant du conseil.

United Asbestos: vente à l'étude

■ (Reuter) — United Asbestos étudie diverses possibilités, y compris la vente de la compagnie.

Maintenant que Campbell Resources a acheté 15 pour cent des actions de la compagnie d'amiante, il reviendra aux conseillers financiers de United, Smith, Barney, Harris, Upham and Co Inc., d'analyser la situa-

tion et de faire des recommandations à la compagnie.

«Compte tenu de l'acquisition de Campbell et de la possibilité que cette société veuille accroître ses intérêts dans United Asbestos, a déclaré le président du conseil Philip Malouf, nous croyons nécessaire de prendre des mesures pour protéger les intérêts de nos actionnaires».

Banque de Montréal: \$200 millions d'actions

■ (PC) — La Banque de Montréal a annoncé hier un projet d'émission d'actions privilégiées convertibles pour une valeur de \$200.1 millions.

La Banque prévoit l'émission de 5.8 millions d'actions privilégiées classe A convertibles, au prix unitaire de \$34.50, compor-

tant un dividende de 2.85 par action, soit 8.26 p.c. Elles seront convertibles, au gré du détenteur et pendant une période de dix ans, contre une action ordinaire chacune.

La Banque se réserve

également le droit de convertir ces nouvelles actions en actions ordinaires, une fois que les actions ordinaires auront atteint, pour une période déterminée, le niveau de \$36.60 la pièce.

NOMINATION



Claude F. Lavoie

Giroux du Temple et Associés dans la gestion en fidéicommiss des actifs de Edith Serei Cie Ltée a le plaisir d'annoncer la nomination de Claude F. Lavoie au poste de vice-président, ventes et marketing.

REED INC.



J. PETER WILLIAMS

Le conseil d'administration de Reed Inc. (précédemment Les Papiers Reed Ltée) a le plaisir d'annoncer la nomination de M. J. Peter Williams au poste de Président et Chef de la Direction. Monsieur Williams apporte à ce poste sa vaste expérience acquise depuis plus de 15 ans au sein de la compagnie, et tout récemment en tant que Vice-président exécutif. Reed Inc., une filiale détenue à part entière par Reed International Limitée de Londres, Angleterre, est un fabricant de pâtes et papiers, de produits décoratifs, chimiques et d'emballages flexibles.

\$

NOUS ACHETONS LES MOBILIERS DE BUREAUX USAGÉS

382-5672

Demandez Nick FUTURIC

AMEUBLEMENT DE BUREAU
9150 av. du Parc
angle Chabanel
Montréal, Qué.
OUVERT SAMEDI JUSQU'À MIDI

Crédit Foncier

FIDUCIE CREDIT FONCIER

14 1/2 %

1-5 ans

paye annuellement

PLACEMENTS À TERME GARANTIS

Montréal: 612, rue St-Jacques (514) 282-1880
Québec: (418) 681-0277 • Ottawa: (613) 238-6084

Institution inscrite Régie de l'assurance-dépôts du Québec
Membre Société d'assurance-dépôts du Canada

C 1807



Université de Montréal Diplômés de la Faculté de Droit

Dans le cadre de la Campagne des années 1980, les **DIPLÔMÉS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL** organisent une rencontre-vin d'honneur

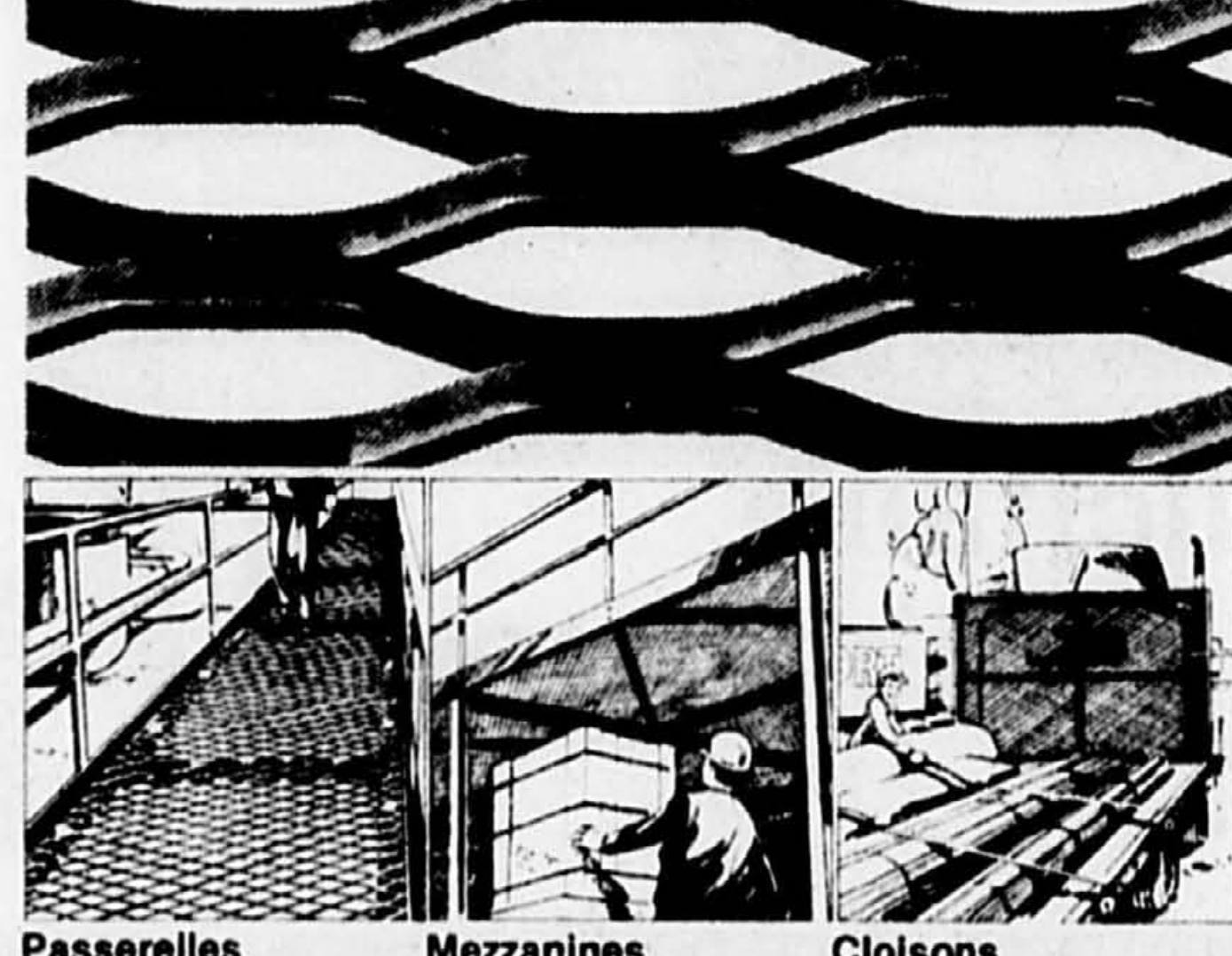
**le jeudi 9 avril 1981
à 18 heures
au Hall d'Honneur du Pavillon central**

Tous les diplômés du droit sont invités à rencontrer le nouveau doyen, les professeurs et leurs collègues.
Me Jean-Claude Delorme, droit 59,
président de la Campagne, section Diplômés, sera présent.

Stationnement dans la Cour d'Honneur.

Gracieuseté du Trust Général du Canada

DRAMEX Les grilles économiques



Passerelles Mezzanines Cloisons

Livraison immédiate assurée par votre centre de service métallurgique
Demandez notre catalogue en téléphonant ou en écrivant.

Pour les plates-formes, les passerelles, les rayonnages, les escaliers et de nombreuses utilisations industrielles... Dramex réduit le poids jusqu'à 80%. 100... en procurant force et rigidité. Des panneaux standards sont offerts en acier au carbone ou en acier galvanisé et en aluminium. Les motifs laissent pénétrer la lumière, aident la ventilation et empêchent les accumulations de neige, de graisse ou de poussière... en fournissant des surfaces antidérapantes.

Fabriqués au Canada par:



Case postale 26, Iberville, Québec J2K 4J5 • Tél.: (514) 658-4161

DISTRIBUTEUR
DRUMMOND McCALL INC.
Case postale 219, Montréal, Québec (514) 631-4861

OBJECTIF: 100 BOUTIQUES ET 30 P. C. DU MARCHÉ QUÉBÉCOIS

RO-NA Sports devient Podium

■ Accaparant déjà de 11 à 12 pour cent du marché québécois des articles et des vêtements de sport, RO-NA Sports devient «Podium» et part à l'assaut de 20 pour cent, d'ici à la fin de l'an prochain, et de 30 pour cent d'ici à 1985. Ce marché fort concurrentiel est évalué actuellement à quelque \$470 millions.

LAURIER CLOUTIER

C'est ce qu'ont indiqué hier, au lendemain du lancement de Prolog par 60 pros, le vice-président exécutif et directeur général André Dion et le directeur du marketing Roger Côté de RO-NA de même que le président Serge Arseneault du Marathon international de Montréal au cours d'une conférence de presse et d'une entrevue.

L'offensive porte aussi sur le nombre de points de vente. «Podium» compte en effet passer de 70 boutiques à «une centaine d'ici à 18 mois en lorgnant particulièrement du côté des indépendants non regroupés qui accaparent 30 pour cent du marché.»

S'étant «taillé une place enviable sur le marché québécois du sport en moins de cinq ans», le groupe RO-NA demeure en effet devancé par les grandes chaînes de magasins, «avec 33 ou 34 pour cent», les indépendants non regroupés, «avec 30 ou 31 pour cent», et les regroupés, «avec 26 ou 27 pour cent», selon les évaluations de M. Dion.

«Podium» démarre avec quelque \$49 millions de ventes au détail, chiffre d'affaires qui grimperait à \$140 ou \$150 millions avec 30 pour cent du marché.

Marketing

RO-NA Sports s'est transformée en «Podium» parce que la locomotive de RO-NA était trop puissante en terme de marketing.

Le directeur du marketing Roger Côté a relaté que, lors d'une

enquête, une personne interrogée a lancé: «Je vois RO-NA Sports mais je pense quinquillerie».

RO-NA a donc voulu «satisfaire les exigences distinctes de la clientèle sportive» qui veut de la qualité, des vêtements et des articles de sport qui ne sont pas de la quincaillerie.

Paradoxalement, «la grande force de RO-NA dans le domaine des matériaux de construction et de la rénovation risquait de porter atteinte à la vocation spécialisée de ses boutiques de sport».

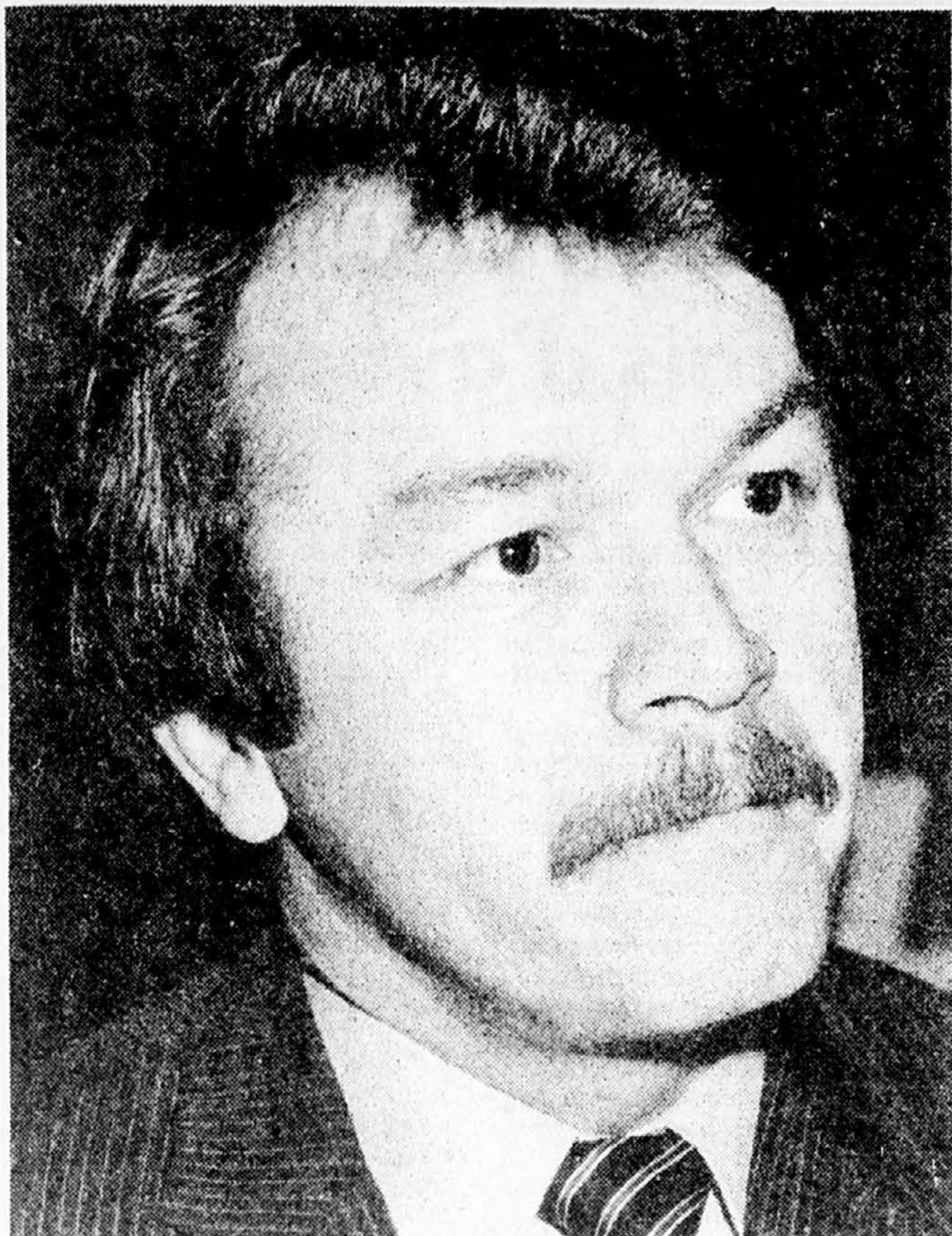
Le vice-président exécutif Dion a précisé «qu'une personne sur deux au Québec fait du sport. Mais le consommateur cherche des marques professionnelles connues et non des marques privées». Le directeur Côté a poursuivi que la marque RO-NA de certains produits de l'an dernier, comme des patins, dis-

paraît donc mais celle d'Epic demeure par contre. Aucun produit ne sera baptisé Podium.

Pour choisir le nouveau nom de «Podium», la maison Cogem a mené une étude de trois mois, a précisé M. Dion, suivie d'une enquête de marché. Partant de 40 noms possibles, l'enquête de marché a permis aux consommateurs de choisir «Podium».

Une campagne publicitaire de «près de \$1.1 million débutant dès la semaine prochaine et s'étendant d'ici à la fin de 1981 véhiculera le thème «Podium, la toute première place».

«Podium» commanditera aussi le premier Marathon international pour personnes handicapées qui se tiendra le 13 septembre dans la cadre du Marathon de Montréal.



André Dion

photo J.-Y. Lévesque, LA PRESSE

Les ventes au détail de RO-NA atteindront \$500 millions en 81

■ Le groupe RO-NA, c'est \$480 ou \$490 millions de ventes au détail par les membres à la fin de 1981.

Le vice-président exécutif et directeur général André Dion de RO-NA a déclaré en outre au cours d'une entrevue que le

nombre de quincailleries du groupe ne devrait pas augmenter à court terme mais que «les points de vente vont grossir». On compte par contre se donner «20 Rénovateurs de plus d'ici la fin de 1982. Depuis l'échec de l'association RO-NA et de BMR, par

ailleurs, 22 de ces marchands de matériaux de construction se sont joints à RO-NA».

Partie en 1960, RO-NA regroupe aujourd'hui 283 quincailleries RO-NA et 75 Rénovateurs RO-NA. Les ventes au gros atteignent \$214 millions.

Malgré les problèmes de la construction, RO-NA poursuit sa croissance parce qu'elle n'est pas orientée du côté des constructeurs mais plutôt dans le marché de la rénovation.

M. Dion estime la part du marché québécois de RO-NA à «26 pour cent en moyenne, soit 23 pour cent dans la rénovation et 29 pour cent dans la quincaillerie».

■ La première rencontre entre le gouvernement du Québec et General Dynamics pour l'ac-

MAURICE JANNARD

quisition de la Société Asbestos s'est terminée hier sans que l'on puisse connaître les résultats de ces discussions.

«Il a été décidé que nous ne divulguions rien des discussions et je ne peux faire aucun commentaire», a déclaré hier à LA PRESSE M. Ray Forbes, porte-parole de General Dynamics. M. Forbes n'a pas voulu dire non plus quand aurait lieu la prochaine rencontre.

La réunion d'hier s'est tenue au siège social de la compagnie américaine à St-Louis au Missouri et M. Michel Caron, sous-ministre aux Finances, représentait le gouvernement québécois.

Au cabinet du ministre Jacques Parizeau l'on ne connaissait pas encore les résultats de la rencontre en fin d'après-midi, M. Caron étant en route vers le Québec. Un adjoint du ministre des Finances, M. André L'Écuyer, a indiqué que le gouvernement ferait part aujourd'hui des discussions de la veille avec General Dynamics.

M. L'Écuyer a déclaré que cette première rencontre avait pour but de faire le point après deux ans de rupture des discussions entre les parties. Également, selon l'adjoint de M. Parizeau, le gouvernement a mis la compagnie américaine au fait des détails de l'entente que le Québec et la firme britannique Turner and Newall ont signé en mai dernier pour l'achat de la mine d'amianté Bell.

Le ministre Parizeau tient à ce que les négociations avec Ge-

neral Dynamics se fassent sur le modèle de l'accord avec Turner and Newall. Enfin, a souligné M. L'Écuyer, la réunion d'hier avait pour but d'établir un calendrier de négociations.

Le membre du cabinet de M. Parizeau ne croit pas que les négociations avec General Dynamics puissent aboutir avant le 13 avril. «Il faut être réaliste, on ne peut pas prendre cinq ans pour en arriver à une entente mais cela ne peut se faire en quelques heures.»

M. L'Écuyer a mentionné que le gouvernement du Parti québécois avait tenu à entreprendre les discussions avec General Dynamics durant la campagne électorale pour l'achat de la Société Asbestos afin d'apporter une continuité à des politiques énoncées tout au long de son mandat.



L'Entraide Economique de St-Bruno

15 1/2%

Intérêts payés au 31 mai 80
Taux sujets à changement sans avis

REER
REEL
RPDB

Intérêt différé
Ep. retraite collectif
Épargne véritable

Tél.: 653-8272

L'EUROPE?

VOYAGE JBL inc.

482-3950

Nous la connaissons

PERMIS DU QUÉBEC

NOMINATION
CHEZ SCHERING



J. Michael Fearon

Schering Canada Inc. annonce l'élection de M. J. Michael Fearon au Conseil d'administration et sa nomination au poste de président-directeur général de cette entreprise.

Avant d'entrer au service de Schering Canada, M. Fearon était l'un des principaux associés d'une firme de conseils en gestion. Il fut auparavant, pendant trois ans, président-directeur général de Plough (Canada) Inc., autre filiale canadienne de Schering Plough Corporation. Il avait précédemment occupé, pendant dix ans, divers postes de direction chez Cyanamid.

Schering est au Canada l'un des principaux fabricants de spécialités pharmaceutiques et vétérinaires, ayant son siège social à Pointe-Claire au Québec, où M. Fearon est appelé à exercer ses fonctions.

guérin

DISTRIBUTEUR POUR I.C.C.A.

Guérin Éditeur Limitée est maintenant dépositaire et distributeur des publications, en français et en anglais, de l'Institut canadien des comptables agréés.

Il suffit de s'adresser à la



LIBRAIRIE
guérin

168 est, rue Ste-Catherine,
Montréal, H2X 1K9

Téléphone:
(514) 861-5647

Un tout nouveau concept de condominiums qui fait fureur



HEURES D'OUVERTURE:
Lundi au vendredi 13 h à 21 h.
Samedi, dimanche 10 h à 18 h.

LE DOMAINE
Du Barrage

Bureau des ventes
LE DOMAINE DU BARRAGE

3660, boul. Lévesque
Situé près du pont Pie-IX à Laval

Tél.: (514) 664-1114

ITINÉRAIRE: Boul. Pie-IX, roulez vers le nord

sortie boul. Lévesque ouest.

Réalisation Gesconjoint Ltée

construction

P.S. Luxueux appartements au bord de l'eau, avec foyer.

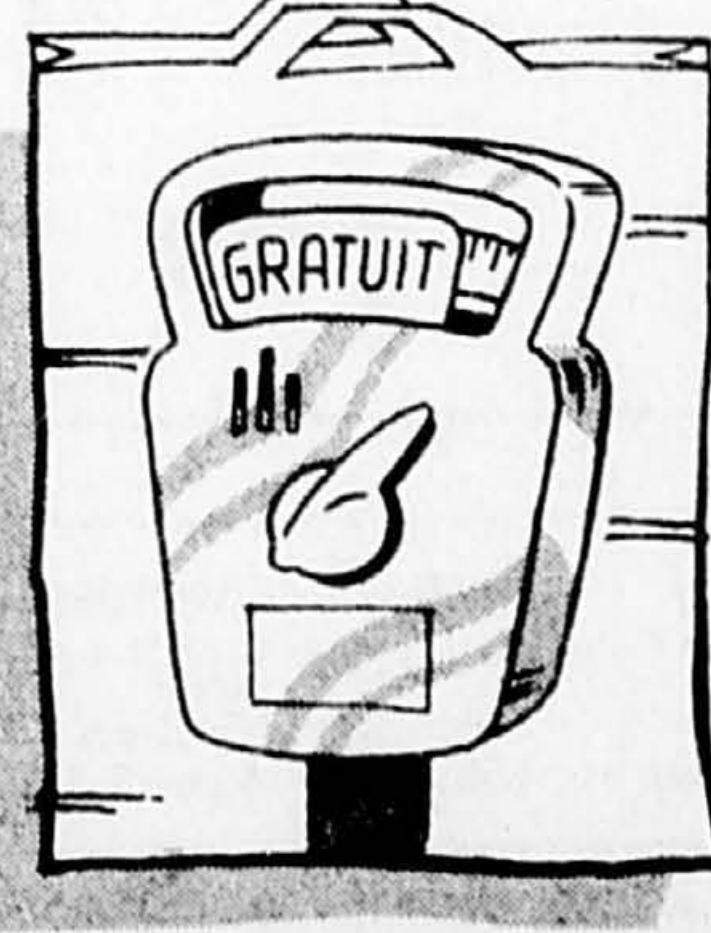
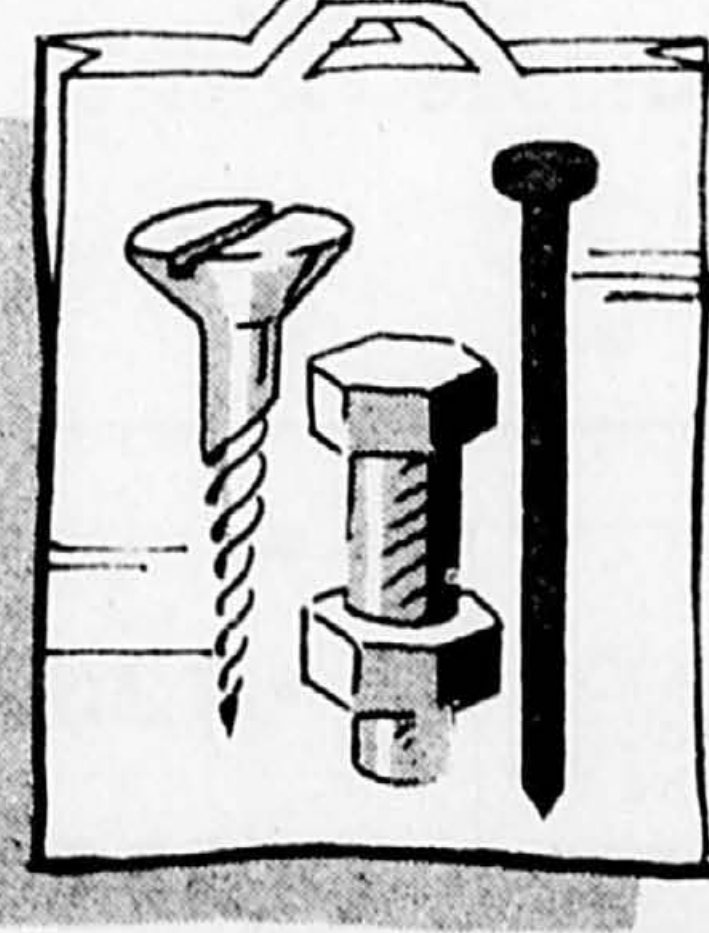
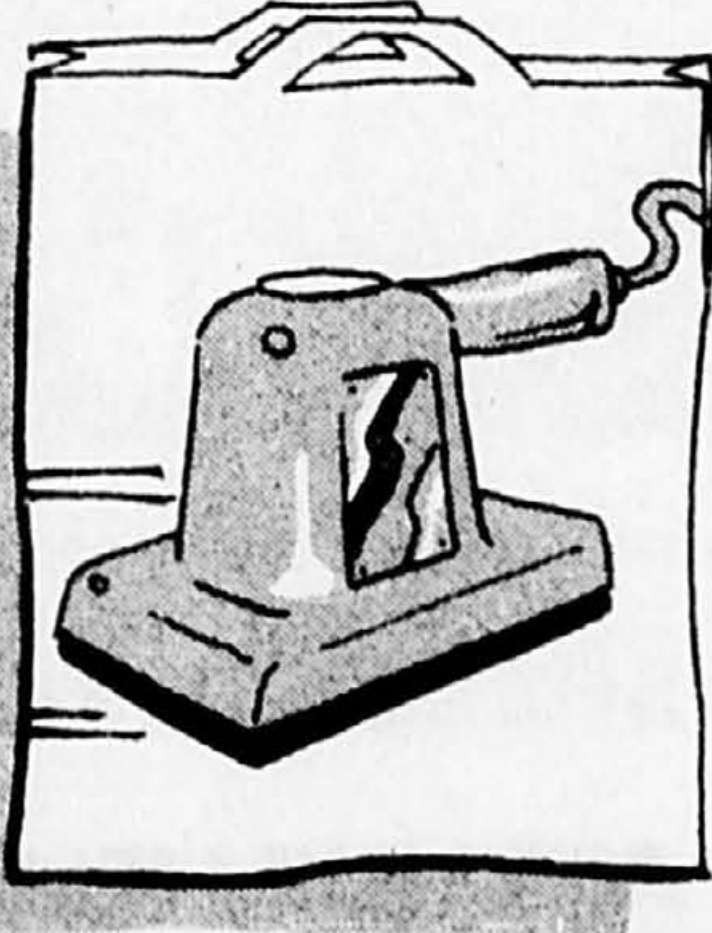
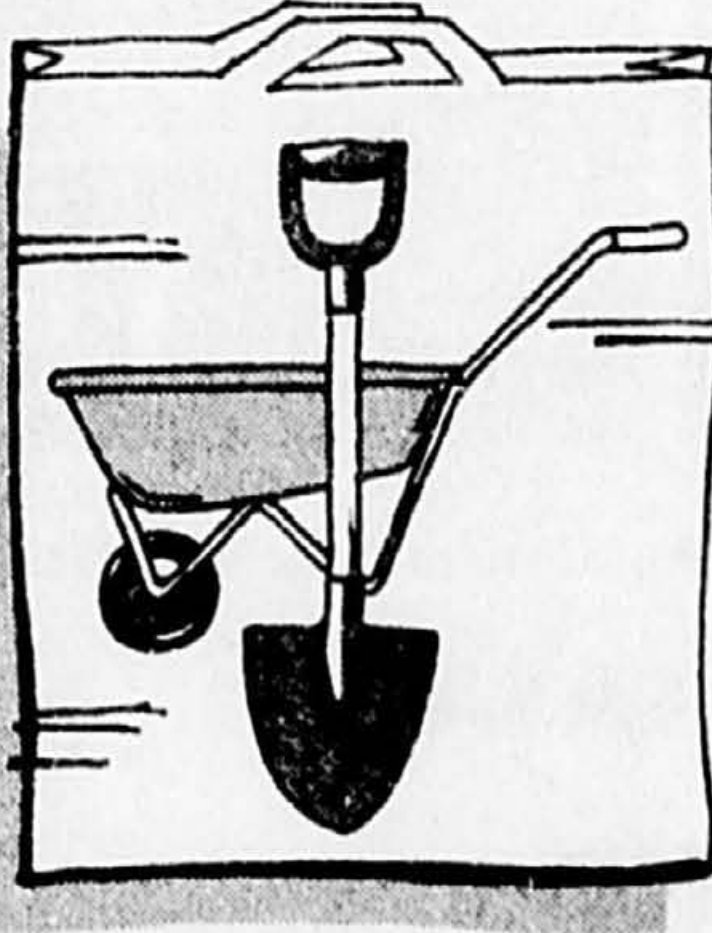
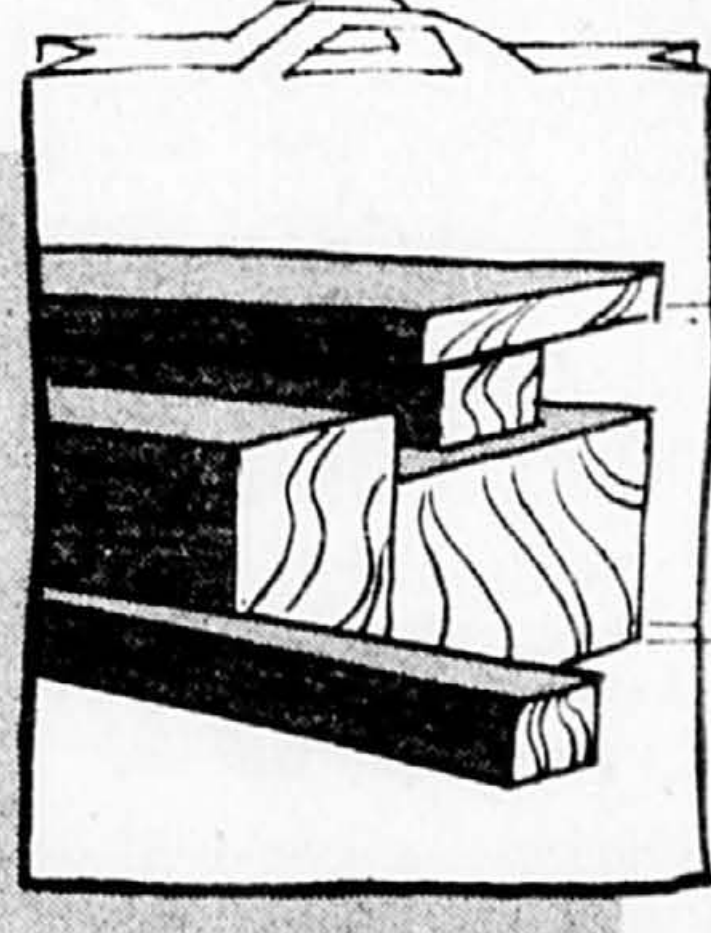
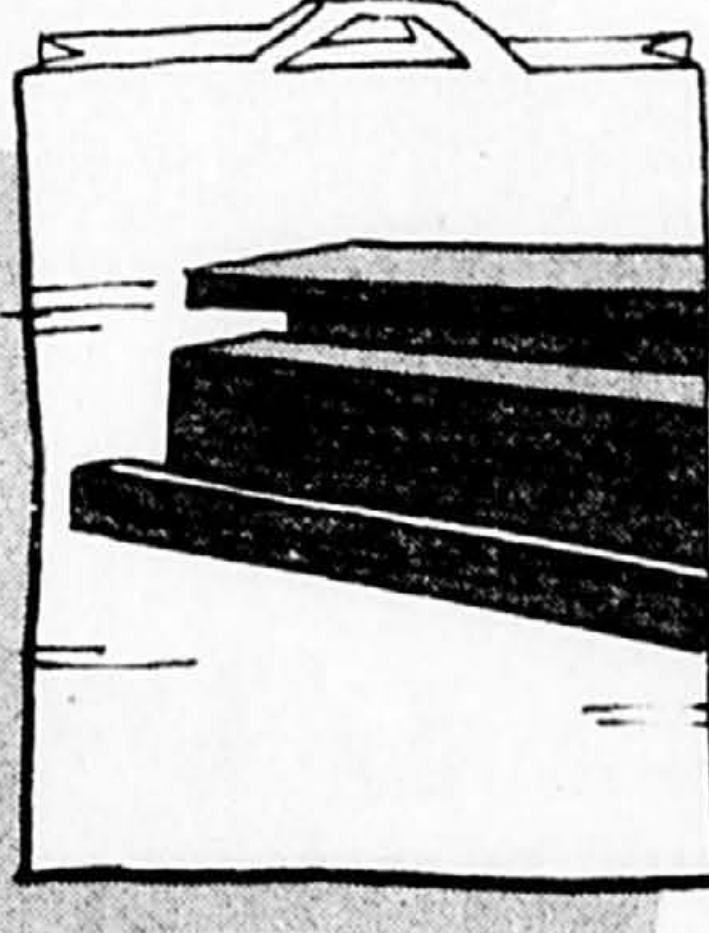
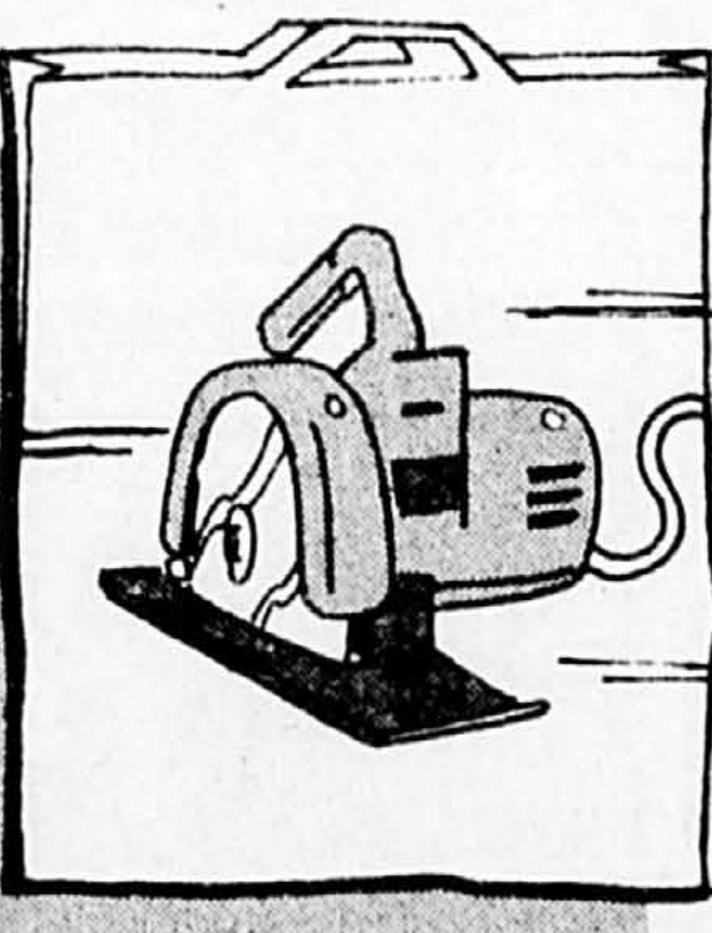
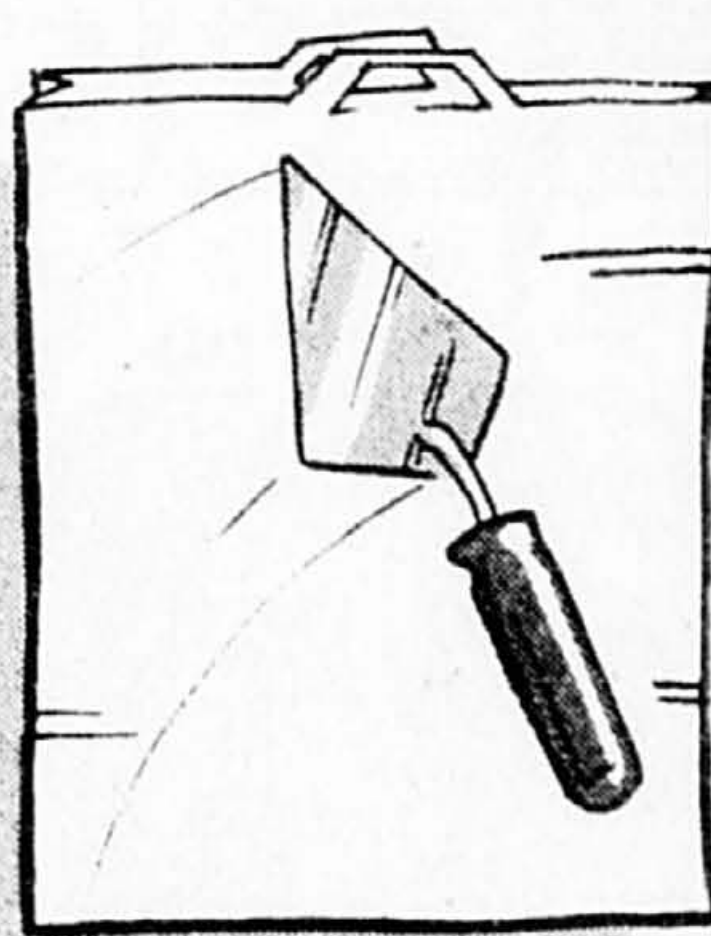
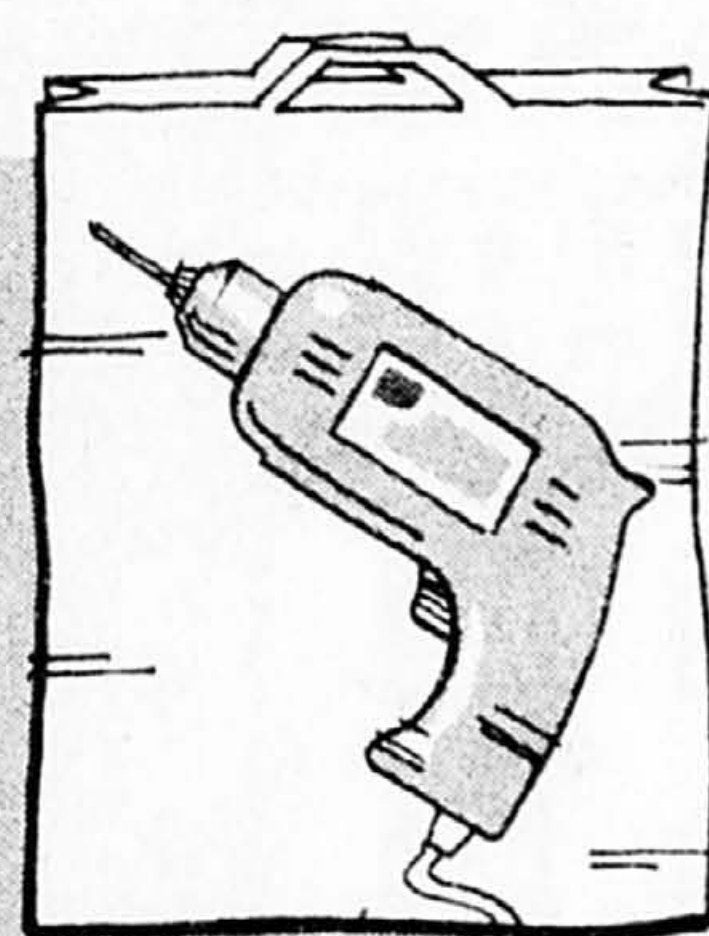
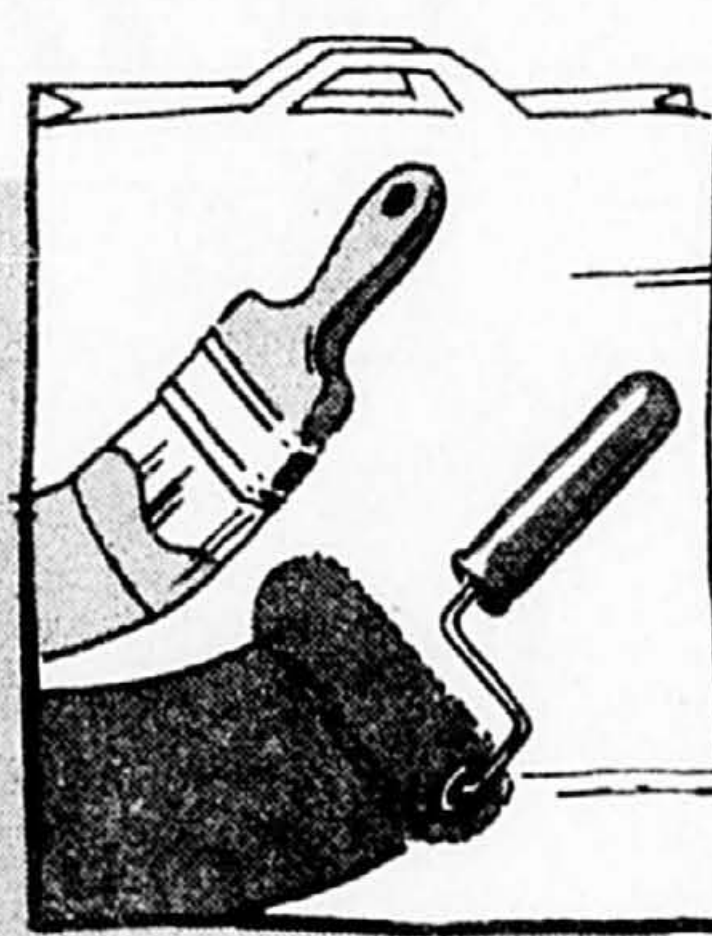
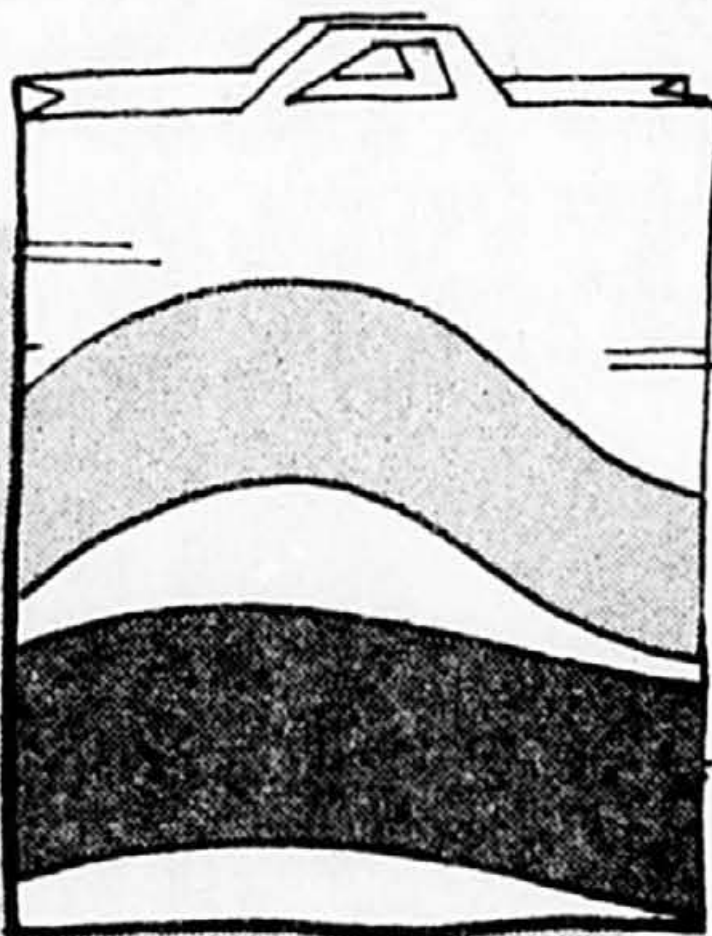
MAGASINONS À LAVAL

Vous bricolez?
Passez d'abord à Laval...

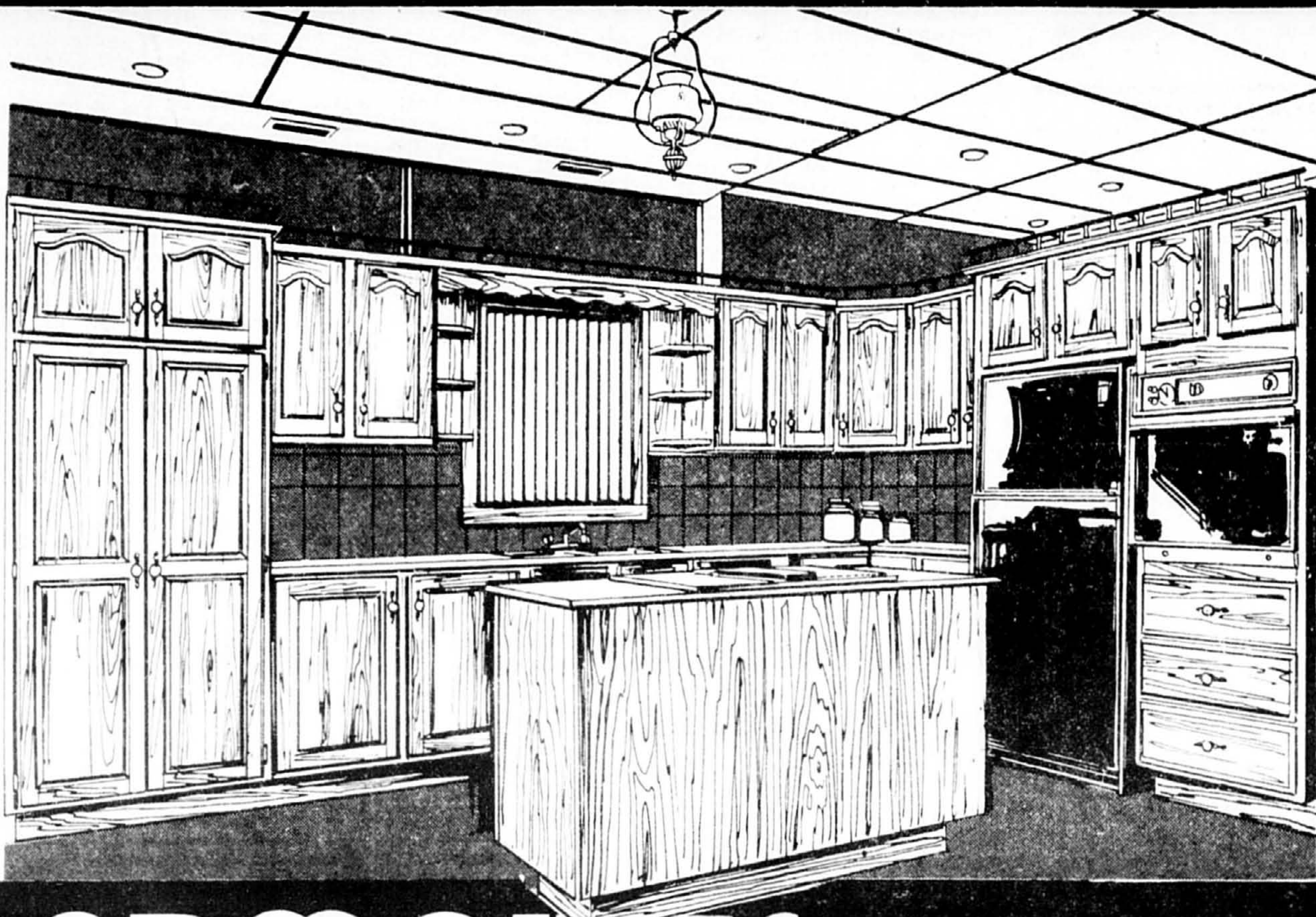
La rénovation, ce n'est pas des bricoles. C'est même très sérieux. Voilà pourquoi les vrais bricoleurs magasinent à Laval. Ils y trouvent toujours ce qu'ils veulent, sans perdre de temps.

De la petite quincaillerie au vaste centre d'outils et matériaux... à Laval ce ne sont pas les magasins qui manquent. De plus, chacun est bien situé et il y en a partout.

Magasinons à Laval... c'est le supermarché de la rénovation. (Et n'oubliez pas qu'à Laval, il n'y a pas de parcomètres!)



UN PRODUIT DE QUALITÉ À LA PORTÉE DE VOTRE BUDGET



ARMOIRES MIRABEL

POUR TOUS LES GOÛTS

3 Salles d'expositions

Montréal: 8261, boul. St-Laurent 384-2010

Rive-Sud: 3609, boul. Taschereau face au centre d'achat Greenfield Park 656-8660

Laval: 2015, boul. Industriel (près boul. St-Martin) 667-4801

COMMISSION MACDONALD:

La GRC a dépensé plus de \$1 million en frais d'avocats

■ OTTAWA (CP) — La Gendarmerie royale du Canada a dépensé plus d'un million de dollars au cours des quatre dernières années en honoraires versés aux avocats chargés de défendre les agents appelés à témoigner devant la Commission d'enquête sur les agissements illicites de la GRC.

C'est ce qu'a révélé hier l'inspecteur Lloyd Larose qui a précisé que le coût des honoraires des avocats atteignait \$1,190,330.17 au 31 décembre 1980. Il faut ajouter à cette somme \$314,115.81 en dépenses de voyage des avocats et des agents appelés à Ottawa.

La Commission d'enquête formée le 6 juillet 1977 a obtenu une extension de son mandat et devra remettre son troisième et dernier rapport le 15 mai prochain.

Par ailleurs, d'après les chiffres présentés aux Communes par D. M. Collette, secrétaire parlementaire au président du Conseil privé, Yvon Pinard, la

Commission elle-même a dépensé \$5,403,781 depuis sa formation jusqu'au 31 mars 1980. De ce montant, \$1,705,587 a été réparti entre les 28 avocats engagés par la Commission et correspond à leurs honoraires et leurs dépenses de voyage.

Le salaire du juge David C. McDonald, le président de la Commission n'est pas compris dans le montant total. En tant que juge de la Cour suprême de l'Alberta, son salaire lui est versé par le ministère de la Justice. Toutefois, \$200,000 ont été versés aux deux commissaires adjoints, Guy Gilbert de Montréal et Donald C. Rickard de Toronto au cours de l'année financière 1979-1980. Au 31 mars 1980, les deux avocats avaient reçu, au total, \$450,279.

Les avocats des ministres du Cabinet appelés à témoigner ont coûté \$443,540 aux contribuables. Un autre \$755,806 est allé aux conseillers juridiques des fonctionnaires qui ont dû témoigner devant la Commission.

BUDGET AU NOUVEAU-BRUNSWICK

Compagnies et fumeurs sont les plus touchés

■ FREDERICTON (PC) — Le gouvernement conservateur du Nouveau-Brunswick s'en est pris, mardi, aux fumeurs et aux compagnies pour ajouter \$22.5 millions à ses revenus, dans le budget de 1981-82.

À l'intention des fumeurs, il fait monter immédiatement la taxe sur le tabac à 34 pour cent du prix de vente, ajoutant ainsi neuf cents au paquet de 25 cigarettes.

Rétroactivement au 1er janvier, d'un autre côté, l'impôt des compagnies est porté de 12 à 14 pour cent.

Le ministre des Finances, M. Fernand Dubé, a fait remarquer que l'alcool n'était pas touché, mais qu'il le serait probablement le 1er mai prochain, afin de «suivre l'inflation».

Il n'y a pas de hausses de pétrole, mais le gouvernement ne va pas moins en retirer \$3.8 millions de plus au cours de l'année financière, à cause d'un ajustement de taxes à la pompe.

Les dépenses totales de la province doivent s'élever à \$1.96 milliard, soit \$200 millions de plus que l'an dernier. Il y aura un déficit de \$10 millions.



ÉCONOPRIX

Oui! C'est plus avantageux de faire son marché aux plus petits prix possibles.

CUISSES DE POULET

surgelées

88¢ lb

Bte environ
5 lb

(Pourquoi payer jusqu'à 1.59 lb)

POMMES DE TERRE

du Nouveau-
Brunswick

2.98

Canada No 1
Sac 20 lb

(Pourquoi payer jusqu'à 4.39)

HUILE VÉGÉTALE

Liberty

2.98

cont.
3 litres

(Pourquoi payer jusqu'à 3.89)

ÉPAULE DE PORC FUMÉ

Genre Picnic
Le Boucan
env. 5 à 6 lb

88¢ lb

BOISSONS ALLAN

variées-
Bouteille
consignée
750 ml.

6/1.99

PETITS CONCOMBRES

sans graines de
L'Ontario
Canada No 1

78¢ ch.

CHAMPIGNONS BLANCS

Culture
canadienne

1.88 lb

ASSOUPNISSEUR DE TISSUS

en feuilles
Cling Free
Paq. de 36

1.99

JUS D'ORANGE

refroidi-reconstitué
Bessey's
Bout. 64 oz liq.

1.19

SAUCISSES FUMÉES

Lesters
Paq. 1 lb

1.09

ROULÉS SUISSES — PAQ. DE 10

ou Tartes variées-
Paq. de 4
Stuart

1.09

ORANGES SUNKIST NAVAL

de la Californie
Grosseur 113

98¢ douz.

POMMES McINTOSH

du Québec de fantaisie

Atmosphère
contrôlée
Sac 4 lb

1.08

COLLATIONS INSTANTANÉES

variées-Gattuso
Cont. 70 g

69¢

POIRES EN MOITIÉS

de choix-de
l'Australie
ensolée-Ardmana
Bte 28 oz liq.

1.09

HEURES D'OUVERTURE

Lundi	fermé	Judi	10h à 21h
Mardi	10h à 18h	Vendredi	10h à 21h
Mercredi	10h à 18h	Samedi	9h à 17h

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS! — Prix en vigueur jusqu'à la fermeture le samedi 11 avril 1981.

• 1255, SHEVCHENKO, LASALLE

• 6840, AVENUE FIELDING

• 2545, rue Masson

• 1120, boul. Décarie, St-Laurent

• 9580 ouest, boul. Gouin, Pierrefonds

• 4691, boul. Samson, Chomedey, Laval

LA SITUATION DES FEMMES S'AMÉLIORE

Les francophones encore défavorisés dans la fonction publique fédérale

■ OTTAWA (CP) — Si la Commission de la fonction publique a pris des mesures l'année dernière pour assurer une plus grande égalité des chances aux femmes, elle a encore beaucoup à faire pour les francophones, les autochtones, les noirs et les handicapés dont le sort ne s'est guère amélioré. C'est ce qu'on peut lire dans le rapport de l'organisme qui devait être présenté aux Communes hier.

Si la situation des femmes s'est améliorée au sein de la Fonction publique, on les retrouve toujours en nombre prédominant dans les emplois les moins prestigieux et les moins bien payés. Le pourcentage d'emplois dans la Fonction publique détenus par des femmes est passé de 34,6 p.c. en 1979 à 25,6 p.c. en 1980. Pour la première fois, l'an dernier, plus de la moitié des emplois vacants ont été comblés par des femmes. Le nombre de femmes qui ont été promues, soit 15,581, a augmenté de 32,2 p.c. et près de la moitié des promotions ont été accordées aux femmes.

Toutefois, on retrouve encore très peu de femmes aux échelons supérieurs, mais elles occupent en nombre de plus en plus grand les postes de cadres moyens. Selon les auteurs du rapport, cela signifie que dans quelques années, ces femmes pourront être choisies pour combler des postes de cadres supérieurs.

Le pourcentage de francophones dans la Fonction publique est passé de 26,5 p.c. à 26,8 p.c. non pas parce qu'on a embauché de nouveaux francophones, mais parce que les francophones ont quitté la fonction publique en moins grand nombre que les anglophones. Les promotions accordées aux francophones ont diminué et la Commission a eu

du mal à recruter des candidats francophones à un point tel qu'elle s'est demandée si des francophones avaient réellement fait l'objet d'entrevues et, dans l'affirmative, s'ils avaient été interrogés dans leur langue. Le gouvernement a accru le nombre d'offres d'emploi publiées dans les journaux francophones et les ministères ont reçu des directives leur demandant d'accroître les moyens pris pour attirer plus de francophones dans les postes des catégories professionnelles et techniques.

Le nombre d'autochtones dans la fonction publique est toujours aussi infime, dix ans après que le gouvernement eût annoncé qu'il enlevait tous les obstacles à leur embauche. Seulement 2,500 autochtones sur une population de un million environ travaillent pour le gouvernement. Même dans les régions du Nord où ils représentent 60 p.c. de la population, les autochtones ne comptent que pour 14 p.c. des employés du gouvernement.

Le nombre de Noirs embauchés dans la Fonction publique l'an dernier dans le cadre d'un programme spécial mis en œuvre à Halifax et à Dartmouth a été de 85 portant leur nombre total à 300 depuis 1976. Un plan d'action pour améliorer cette situation a été mis au point par le gouvernement, les représentants de la communauté noire et les membres de la Commission des droits et libertés.

Quant aux handicapés, ils ont obtenu 158 emplois de soutien administratif dans la région de la capitale nationale l'an dernier, trois de moins qu'en 1979. La Commission dit que les ministères prennent des dispositions cette année pour éliminer les obstacles à l'emploi des handicapés cette année.

POUR AIDER LES TRAVAILLEURS PAUVRES

Nul besoin de nouveaux programmes dispendieux

■ OTTAWA (UPC) — Le gouvernement fédéral peut mettre à profit son crédit fiscal aux enfants pour aider les travailleurs pauvres du Canada, et n'a pas besoin de se lancer à cet effet dans de nouveaux programmes onéreux.

Dans un rapport de 103 pages intitulé «Les travailleurs pauvres», l'Institut canadien pour une politique économique souligne que certaines modifications au crédit fiscal pour les enfants pourraient aider substantiellement les 600,000 familles canadiennes vivant actuellement au-dessous du seuil de la pauvreté.

«Le gouvernement fédéral n'a aucunement besoin d'instituer un coûteux programme de revenu garanti, puisqu'il possède déjà le véhicule approprié pour aider les travailleurs pauvres — le crédit fiscal remboursable aux enfants», précise le rapport.

Le document souligne que le crédit de \$238 par enfant octroyé à toutes les familles dont le reve-

nu est inférieur à \$21,380 devrait être porté à au moins \$420, tandis que le revenu maximum serait réduit à \$17,000.

Bien que le rapport ne donne aucune estimation du coût d'une telle mesure pour le trésor fédéral, il affirme que si le gouvernement affectait une somme additionnelle de \$500 millions au régime de crédit fiscal, il pourrait porter les prestations à \$600 par an.

«Au cours des années», ajoute-t-on, «le crédit fiscal pourrait être amplifié pour inclure les familles sans enfants, et les prestations pourraient être graduellement augmentées, pour assurer aux pauvres un revenu adéquat.»

Le rapport fait remarquer qu'il est de mode pour les hommes politiques de préconiser une réduction des dépenses, mais que le Canada se situe déjà au 12e rang, parmi 18 nations occidentales, en ce qui concerne les crédits affectés aux programmes sociaux.

SELON UN SONDAGE

Les Canadiens pensent que le contrôle des ressources revient aux provinces

■ CALGARY (UPC) — La plupart des Canadiens sont d'avis que les provinces devraient conserver le contrôle de leurs ressources, mais que le gouvernement fédéral devrait avoir juridiction sur les questions énergétiques.

C'est ce qui ressort d'un sondage dont les résultats ont été communiqués hier par la Canada West Foundation et qui a été effectué par les soins de l'Institut canadien de l'opinion publique auprès d'un échantillon de 1,917 adultes.

D'une façon générale, 47 pour cent des personnes interrogées se sont déclarées d'avis que le

gouvernement fédéral devrait régir les questions relatives à l'énergie, tandis que 31 pour cent voudraient voir cette responsabilité confiée aux provinces, et que 22 pour cent se sont dits sans opinion. Ce sont les résidents de l'Ontario qui semblent préconiser le plus fortement la suprématie fédérale sur l'énergie, suivis de ceux des provinces de l'Atlantique, au Québec, la proportion était de 42 pour cent en faveur et 33 pour cent contre.

En ce qui concerne le contrôle des richesses naturelles, 41 pour cent des personnes interrogées ont affirmé qu'il devrait appartenir aux provinces, et 38 pour cent au gouvernement fédéral.

la presse
CKAC 73

INVITENT 500 PERSONNES
À L'OUVERTURE DU
SALON
DE LA FEMME
DU 24 AVRIL AU 3 MAI
AU VÉLODROME OLYMPIQUE

Gagnez deux (2) billets V.I.P. et devenez les invités spéciaux du Salon de la Femme le 24 avril 81. Pour cette occasion particulière, Michel Jasmin, animateur à CKAC 73, recevra les gagnants(es) du concours dans le cadre de son émission quotidienne «A la carte» diffusée directement du Salon de la Femme. De plus, les gagnants(es) seront invités(es) à assister à différentes activités organisées en leur honneur.

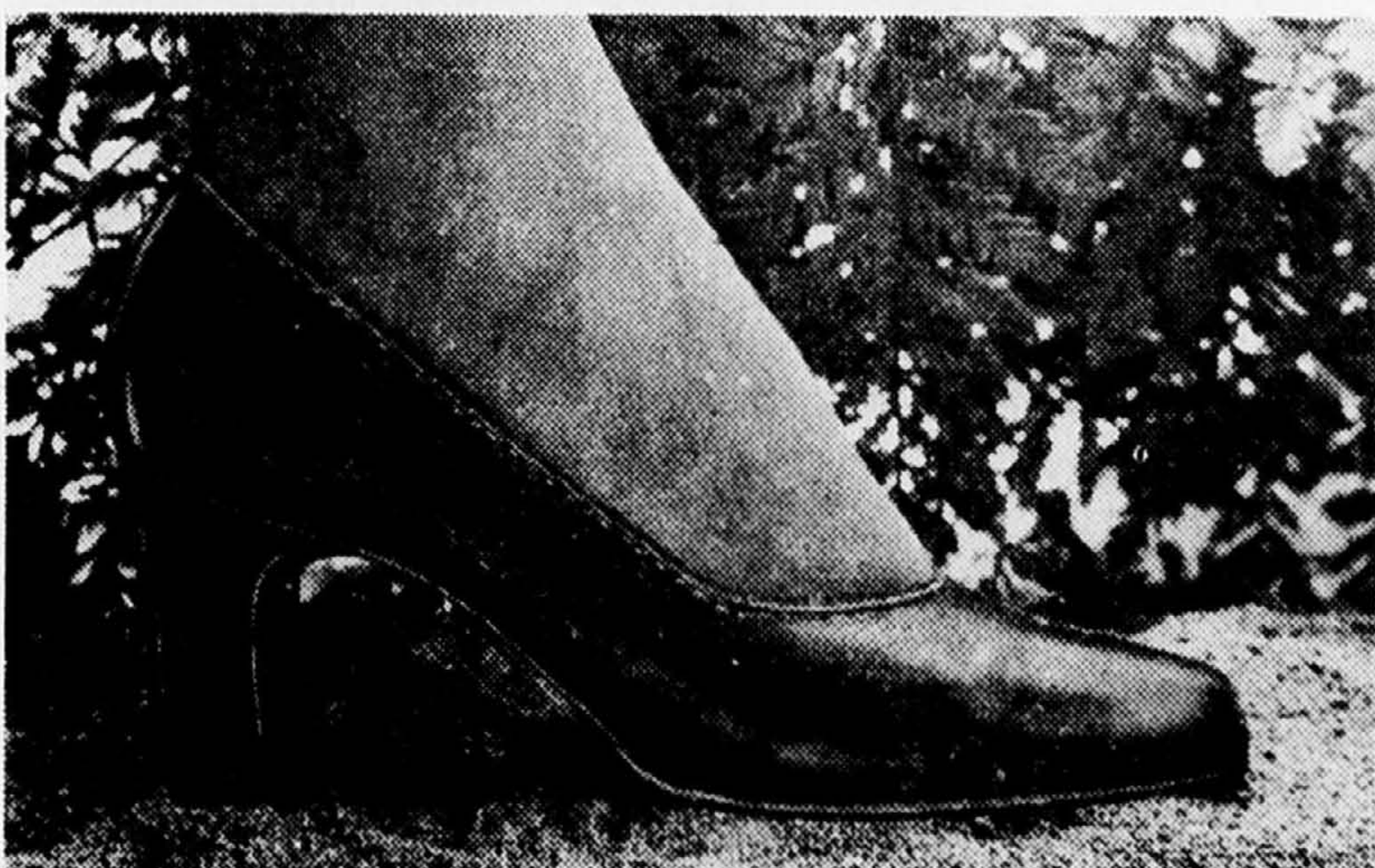
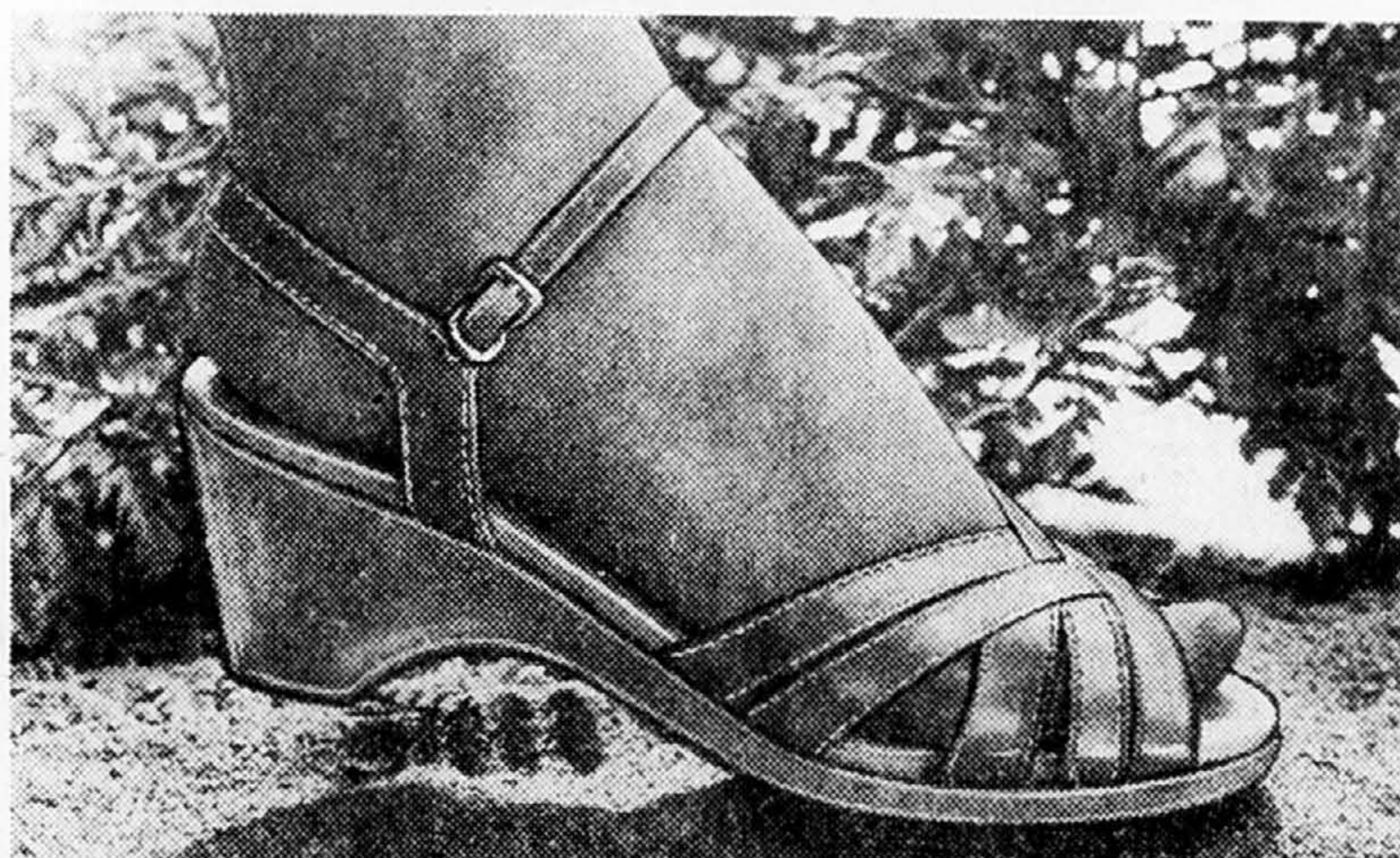
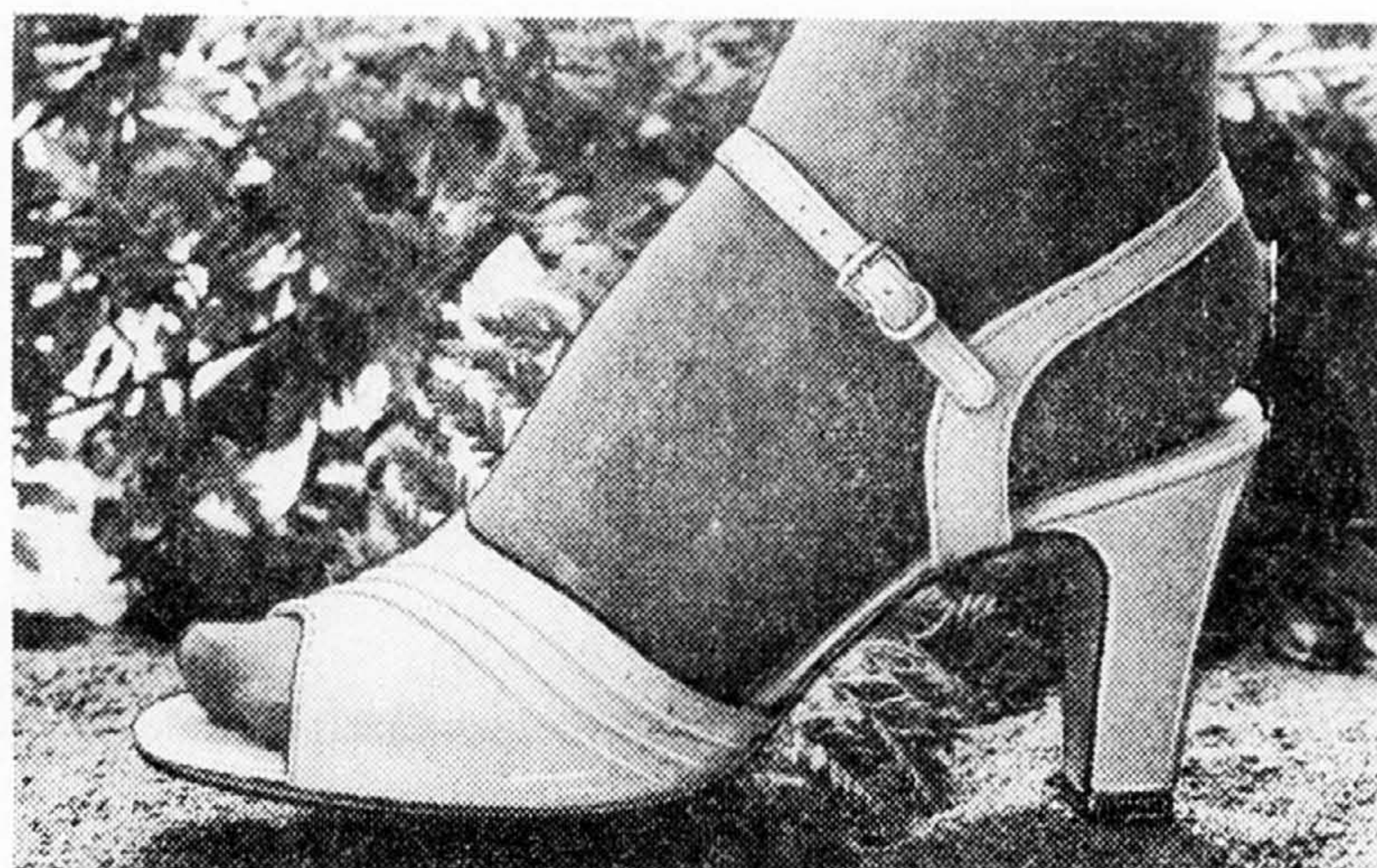
RÈGLEMENT:

1. Pour participer au concours, il suffit d'inscrire vos nom, adresse et numéro de téléphone sur le coupon de participation ou sur une reproduction faite à la main (excluant toutes reproductions mécaniques ou photocopies).
2. Le concours débute le 6 avril pour se terminer le 11 avril 81.
3. L'attribution de deux (2) billets par gagnant(e) se fera par tirage au sort qui aura lieu au journal La Presse, de CKAC et du Salon de la Femme ainsi que leurs familles ne sont pas éligibles.
4. Les employés de la loi ont été payés.
5. Les droits en vertu de la loi ont été payés.
6. Tout litige quant à la conduite de ce concours publicitaire et à l'attribution d'un prix devra être soumis à la Régie des Loteries et Courses du Québec.

REPLIR ET POSTER À

Concours Billets V.I.P.
C.P. 5015
Succursale Place D'Armes
Montréal, Québec
H2Y 3M1

NOM..... APP.....
ADRESSE.....
VILLE.....
CODE POSTAL.....
TEL.....



la Baie

Naturalizer... vos pieds méritent confort et élégance!

L'apparence d'un soulier est importante. Mais la femme active et soucieuse du bien-être de ses pieds recherche beaucoup plus que ça! Et Naturalizer le sait...

MONTREZ ICI: De haut en bas

Sandale «Bouquet» toujours de mise avec les tenues élégantes et féminines. Empeigne et courroie en cuir. Beige (pas à Chicoutimi) ou blanc. Pointures 6 à 9 (avec demies).

44.00 la pai.

Sandale «Paddy» pour courir à la campagne ou arpenter les grandes artères. Empeigne en cuir tressé et semelle en crêpe. Beige. Pointures 6 à 9 (avec demies).

38.00 la pai.

Modèle «Chariot» à porter chaque jour pour un confort suprême. Empeigne en cuir, talon ouvert et semelle en crêpe. Havane ou blanc. Pointures 6 à 9 (avec demies).

39.00 la pai.

Escarpin «Angie» idéal pour le bureau ou les petites sorties. Modèle classique en cuir avec talon moyen. Beige. Pointures 6 à 9 (avec demies).

42.00 la pai.

Achats en magasin seulement. Rayon 262, au troisième, centre-ville et dans toutes les succursales, sauf avis contraire.

COMMISSION KENT

MM. Desmarais et Francoeur: «Les éditeurs ont comme politique de ne pas acheter trop de journaux»

■ (PC) — Deux magnats de la presse québécoise ont soutenu hier qu'il n'était pas nécessaire que le gouvernement fédéral prenne des mesures législatives afin d'endiguer toute concentration dans la presse francophone.

Témoignant devant la Commission Kent, dont les audiences se tiennent à Ottawa, MM. Paul Desmarais, président de Power Corporation et propriétaire de quatre quotidiens et son ancien associé Jacques Francoeur, président d'Unimédia Inc., ont ajouté que les éditeurs avaient comme politique de ne pas acheter trop de journaux.

ROGER SMITH

Ils ont également expliqué qu'ils étaient contre les acquisitions, craignant que leurs entreprises de presse ne paraissent trop grandes.

M. Francoeur, dont la compagnie possède *Le Soleil* et *Le Quotidien* ainsi qu'une douzaine d'hebdomadaires, devait indiquer pour sa part qu'il avait laissé passer l'occasion, ces deux dernières années, d'acheter davantage d'hebdomadaires dans la région de Québec.

«Nous voulions les acheter, cela aurait été profitable au *Soleil*», a-t-il déclaré au président de la Commission, M. Tom Kent.

«Mais nous ne l'avons pas fait afin d'éviter que le public nous critique», a-t-il encore dit. Selon lui, l'acquisition de ces publications aurait déclenché une campagne de dénégation de la part de certains milieux qui auraient accusé *Le Soleil* de vouloir prendre le monopole des hebdomadaires.

«La vie devient trop courte pour rechercher des ennus», a-t-il souligné, en ajoutant que sa comparution était la cinquième devant un comité se penchant sur la concentration de la presse.

Lois rejetées

Le commissaire Laurent Picard devait suggérer de son côté que les lois portant sur le monopole détenu par certains groupes de presse auraient permis à M. Francoeur de répartir d'une manière nette toute acquisition au lieu d'attendre la réaction de l'opinion publique.

Pour ce dernier cependant, le gouvernement ne pourrait mettre sur pied une législation pratique étant donné que la fermeture ou l'acquisition d'un journal n'est jamais identique.

Selon lui, le gouvernement ne peut oeuvrer que de manière graduelle.

M. Desmarais — propriétaire de *La Presse*, du *Nouvelliste*, de *La Tribune* et de la *Voix de l'Est* — a assuré pour sa part qu'il avait choisi,

avant la décision prise par MM. Desmarais et Péladeau, président de Québecor, de se porter acquéreur du *Soleil*.

Menace de Bourassa

M. Bourassa avait alors menacé de voter une loi si les deux firmes ne mettaient pas fin à leur tentative. C'est notamment à la suite d'entretiens avec l'ancien premier ministre et sous la pression des syndicats que M. Desmarais décida de se retirer de la course. *Le Soleil* fut alors acheté par M. Francoeur.

«Nous aurions pu avoir tous les journaux du Québec, nous aurions pu également avoir *Le Soleil*», devait soutenir M. Desmarais après avoir témoigné devant la Commission.

«Nous avions néanmoins choisi de ne pas le faire», a-t-il ajouté.

Selon lui une telle décision, prise volontairement, montre bien qu'éditeurs et propriétaires peuvent prendre des mesures responsables sans que des lois soient votées.



M. Paul Desmarais, président de Power Corporation du Canada.

la Baie

Le bonheur des joies pascales!

Pour célébrer Pâques dans la joie soyez certains que tous vos préparatifs sont bien à point. Pensez à égayer votre table de quelques fleurs mais surtout ne décevez pas vos tout-petits. Ils seront si heureux de recevoir de jolis «toutous», des poules, oeufs et lapins en chocolat délicieux à croquer! Un peu de bonheur, c'est bon pour tout le monde... et ça ne coûte pas cher! Mais hâtez-vous avant qu'il n'en reste plus!



M. Jacques Francoeur, président d'Unimédia Inc.



à propos...

Les certificats-cadeaux la Baie... des cadeaux parfaits pour Pâques!

Ils vous sont offerts en coupures de 5.00, 10.00, 25.00, 50.00, et 100.00 et sont encaissables en tout temps dans toutes les succursales la Baie. Procurez-vous-les au comptoir TRS ou au bureau de crédit de chacune des succursales!

A. Grand choix de lapins et canards en peluche (rayon 762)

3⁹⁹ à 13⁹⁹ ch.

B. Choix de lys, jacinthes, tulipes, chrysanthèmes, hydrangers ou violettes africaines. (rayon 781)

2⁹⁹ ch. à 4⁹⁹ ch.

6⁹⁹ ch.

C. Jolis lapins, poules ou oeufs, pleins ou creux, tous aussi amusants qu'alléchants! (rayon 729)

.40 à 3⁹⁹ ch.

Achats en magasin seulement. Rayons 781, au quatrième, 762, au troisième et 729, niveau du métro, centre-ville et dans toutes les succursales.

OUVERTURE OFFICIELLE AUJOURD'HUI: 8 AVRIL

Les collections des couturiers masculins du monde entier

à des prix d'ici!

MARZOTTO

GUY DORMEUIL

ABLA

VALENTINO

GIORGIO CORREGIARI

GIORGIO ARMANI

ZANELA

NINO CERRUTI

MISSONI

TED LAPIDUS

ADOLFO

OSCAR DE LA RENTA

HALSTON

Vente d'ouverture
30% à 50%
de rabais

l'homme à la mode
L'UOMO
MODA

1452, rue Peel

(face au Sheraton
Mont Royal)

844-1008